

**CENTRE DE POMPES ST-DONAT INC.**



Inspection par caméra

**720, PRINCIPALE SAINT-DONAT**  
 Pompes à jet & submersibles • Système de filtration  
 Système d'arrosage • Champ d'épuration  
**424-3220** sans frais: **1-888-829-6883**

**Investissements**  
 Questions de Finances  
 Cabinet De Service  
 En vouloir plus pour votre argent... **1-888-625-1477**

EXPT COMPL LAM...  
 CLAUDE LAMBERT  
 442 RUE NADON  
 ST-DONAT, P.Q.  
 J0T 2C0

SAINT-DONAT • 13 JANVIER 2006 • VOLUME 34 • N° 2 • 16 pages • Nouvelles de Saint-Donat, Notre-Dame-de-la-Merci, Chertsey, Entrelacs et régions

# Le Journal Altitude

55¢



netaxis  
 Internet  
 Haute-vitesse  
 - maintenant disponible -  
 www.netaxis.ca  
**1-888-482-8989**



## Une jeune Donatienne choisie à L'École des fans



Sept jeunes chanteurs qui ont fait leur marque à l'émission L'École des fans ont été retenus par le producteur Christian Larouche pour enregistrer un album de Noël intitulé *Les fans chantent Noël*. Ces sept jeunes interprètes ont été triées sur le volet après l'audition des 25 plus belles voix de L'École des fans. Et l'une d'entre elles est nulle autre qu'une jeune Donatienne de villégiature du lac Blanc, à Saint-Donat, Justine Gagné. Elle a donc participé à la production du tout premier disque découlant de l'émission de TVA. C'est d'ailleurs lors d'une de ces émissions que Justine a interprété un succès de Céline Dion présente pour l'occasion et que l'on voit ici pleine d'enthousiasme devant la jeune célébrité. Le producteur de Christal Films a de plus décidé de prendre ces sept enfants en charge en vue de mettre sur pied une agence qui les guidera dans le monde du spectacle.

## Une première compétition de ski joring au Canada aura lieu à Saint-Donat en février

Pour la première fois, un rodéo d'hiver, le ski joring, fera son apparition à St-Donat lors d'une compétition sanctionnée par la North East Ski Joring Association. L'événement, qui se tiendra les samedi et dimanche 25 et 26 février, se déroulera sur la piste de l'aéroport municipal de St-Donat, avec l'accord de la municipalité. Dans la classe locale de compétition, tous les sportifs pourront s'y inscrire. D'origine scandinave et ayant vu le jour il y a plusieurs siècles dans ces contrées nordiques, ce moyen de transport hivernal est vite devenu un sport en Europe et aux États Unis. C'est Bertrand Caron, de Aviation Caron, qui est en charge de l'événement sportif ici.



**Desrosiers FORD**  
 STE-AGATHE LACHUTE - MONT-TREMBLANT  
 MAINTENANT TROIS ADRESSES POUR MIEUX VOUS SERVIR!  
**1-800-567-6702**

**Optique Expert du Nord** Pour vos yeux  
 Ste-Agathe: 40, boul. Morin, (voisin Canadian Tire)  
 Tél.: (819) 326-8121/1-800-581-8121  
 Dr Monique LEMAY  
 Ste-Adèle: Clinique médicale de Ste-Adèle, 1150, Bourg Joli  
 Tél.: (450) 229-8300

**Lebeau Vitres d'autos**  
 ON A TROUVÉ POUR VOUS UN TRAITEMENT À L'HUILE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE!  
**64.95\$** À PARTIR DE  
 • NE COULE PAS  
 • NE POLLUE PAS  
 • NE TACHE PAS  
 1061, Principale, Ste-Agathe-des-Monts **1-800-263-2710** **326-2882**

**Ste-Agathe** SEMAINE ESSAI ROUTIER La plus économique et la plus performante de sa catégorie!  
**228\$** Civic 2006 Berline ou Coupé  
 • Moteur I-Vtec 140 ch.  
 • Freins ABS  
 • 6 coussins gonflables  
 • Groupe électrique  
 • Lecteur CD - 160 watts  
 • Réglage hauteur-siège  
 • Moins énergivore  
 Bonne route  
 Via **HONDA de Ste-Agathe**  
 1717, route 117, Ste-Agathe  
**819.326.1717** 1.877.3  
**1-2051**  
 st@st-donat.com

**OPINION** du lecteur

**Et pourtant, nous avons déjà notre site Internet!**

**Au conseil d'administration de la Chambre de commerce**

J'ai reçu récemment votre publicité concernant votre campagne 2006-2007 et j'ai constaté avec plaisir que vous placez beaucoup d'accent sur le réseautage entre commerçants. Vous incluez une liste suggérée des publicités disponibles afin de promouvoir les différents commerces et le tourisme à Saint-Donat.

Vous y notez entre autres le site de bonjourquebec.com, qui, selon Tourisme Québec, amène plus de 7 millions de visiteurs par année. Et une liste de plusieurs médias de communications susceptibles d'amener un achalandage à Saint-Donat.

Mais nulle part, vous ne faites mention de notre site de www.st-donat.com. Notre site est en ligne depuis neuf ans, offre une inscription de base gratuite à tous les commerçants de Saint-Donat depuis son ouverture, et amène 300 000 visiteurs par année. Si on compte nos autres sites de tourisme qui nous appartiennent (ste-agathe.com, mt-tremblant.com, st-jovite.com, hebergement-quebec.net et lodging-quebec.com), le total dépasse le million de visiteurs par année. Nous trouvons que c'est excellent comme résultat pour un commerce de Saint-Donat. Et tous ces sites sont réseautés ensemble.

Nous avons été les premiers à publier Saint-Donat sur Internet, bien avant que le monde local « se réveille ». Et beaucoup de gens ont connu Saint-Donat par l'intermédiaire de notre site.

Heureusement, plusieurs commerçants nous font confiance depuis toutes ces années et, nous les en remercions.

Nous osons espérer que c'est un simple oubli de votre part et que vous n'amènerez pas l'argument habituel: « vous n'êtes pas membre de la Chambre de commerce ». Car la majorité des médias dont vous faites la promotion ne sont certainement pas tous membres de la Chambre de commerce. Si c'est le cas, cela ne nous encourage nullement à en faire partie.

Pierre Forget  
Francine Gibeault  
Services Informatiques Pierre Forget inc.  
cc: Chambre de commerce de Saint-Donat  
cc: Le Journal Altitude

**Voeux du Nouvel An du curé de NDM et Entrelacs**

«*Qué sera, sera, lo que sea...?* Oui, que sera ce nouvel an 2006 qui nous arrive tout plein d'inconnus? Et c'est bien ainsi; s'il fallait que tout se répète de façon similaire, quel ennui!

On le sait, les événements ne sont pas fruits du hasard, car le hasard n'existe pas. Par contre, nous avons un Dieu qui nous aime à la folie et qui dirige l'histoire pour notre plus grand bonheur. Recevons tout de Lui comme un enfant qui a confiance en son père.

Que votre santé s'améliore, que votre joie éclate et vous procure le bonheur, que vos relations soient remplies d'amitié, de compréhension et d'entraide!

Que Dieu bénisse tous vos désirs et vos projets.

Claude Desroches, ptre curé de NDM et Entrelacs

**ÉDITION DE FÉVRIER**  
Date limite pour messages et publicités:  
Maison chaleureuse baignade, 2 cac, foyer au bois

**Aux Donatien et Donatiennes qui nous ont quittés en 2005**

par **Claude Lambert** anthropologue

**Nécrologie 2005.** Je tiens à remercier l'Évêché de Mont-Laurier de m'avoir permis de consulter les registres de la paroisse. L'orthographe des noms est telle qu'on la retrouve aux registres. Jusqu'au 31 décembre 2005, nous avons perdu 32 membres de notre communauté. Cet amour envers des êtres chers qui nous ont quittés nous invite à réfléchir sur le sens à donner à notre vie et aux gestes quotidiens que nous posons. Pour leur salut, lisons une dernière fois leurs noms comme une prière :

1. **Georges H. Ritchie**, fils de Hervé Ritchie et de Corona Huot. Né le 21 mars 1925 et décédé le 7 janvier 2005. Épouse: Simone Mireault.
2. **Hélène Rivest**, fille de Oscar Rivest et de Marie Anna Rivest. Née le 21 mars 1919 et décédée le 13 janvier 2005. Époux: Raoul Choquette.
3. **Henri Robert**, fils de Henri Robert et de Juliette Beaulieu. Né le 2 décembre 1913 et décédé le 23 janvier 2005. Épouse: Marie-Paule Tremblay.
4. **Florianne Giguère**, fille de Joseph Giguère et de Anna Forgues. Née le 25 août 1917 et décédée le 18 février 2005. Époux: Arthur Nadon.
5. **Jeanne Coutu**, fille de Fernando

- Coutu et de Justine Granger. Née le 18 mai 1914 et décédée le 12 mars 2005. Époux: Arthur Bergeron.
6. **Monique Aubin**, fille de Frank Aubin et de Marie-Ange Lavoie. Née le 17 juillet 1939 et décédée le 14 mars 2005.
7. **Marie Jeanne Thérèse Légaré**, fille de Hector Légaré et de Bertha Robert. Née le 19 décembre 1935 et décédée le 29 mars 2005. Époux: Claude St-Amour.
8. **Marguerite Dufour**, fille de Charles Dufour et de Délila Levert. Née le 16 février 1903 et décédée le 31 mars 2005. Époux: Isidore Charbonneau.
9. **Marie Riopel**, fille de Joseph Riopel et de Marie Laverdure. Née le 28 mai 1915 et décédée le 8 avril 2005. Époux: Lucien Simard.
10. **Arianne Nadeau**, fille de Johnny Nadeau et de Arianne Lessard. Née le 26 décembre 1928 et décédée le 10 avril 2005. Époux: Jean-Paul Sigouin.
11. **Michelle Thibeault**, fille de Charles-Eugène Ouellette et de Marie-Blanche Brossard. Née le 23 mai 1952 et décédée le 10 avril 2005. Époux: Jean-Guy Drouin.
12. **Sara Granger**, fille de André Granger et de Andrée Cardin. Née le 14 avril 1986 et décédée le 16 avril 2005.
13. **Stéphane Lavoie**, fils de Maurice Lavoie et de Pierrette Gaudreau. Né le

- 9 mars 1965 et décédé le 25 avril 2005.
14. **Suzanne Archambault**, fille de Antoine Archambault et de Pauline Lachapelle. Née le 8 février 1933 et décédée le 5 mai 2005. Époux: Maurice Nielly.
15. **Jean-Paul Sigouin**, fils de Joseph Sigouin et de Evelyn Vaillancourt. Né le 5 octobre 1922 et décédé le 1 juin 2005. Épouse: Arianne Nadeau.
16. **Gilles Ducap**, fils de Aurèle Ducap et de Aline Couillard. Né le 30 janvier 1945 et décédé le 9 juin 2005. Épouse: Michelle Ritchie.
17. **Lise Charbonneau**, fille de Jean-Rolland Charbonneau et de Jeannette Ritchie. Née le 9 janvier 1939 et décédée le 5 juillet 2005. Époux: Réjean Gaudet.
18. **Pierre-Olivier Larose**, fils de Jean-Pierre Larose et de Patricia Nantel. Né le 2 juillet 1990 et décédé le 11 juillet 2005.
19. **Rose-Anna (Rose) Lafleur**, fille de Félix Lafleur et de Joséphine Piché. Née le 22 février 1917 et décédée le 11 août 2005. Époux: Cléophas Charbonneau.
20. **Léopold Lavoie**, fils de Emmanuel Lavoie et de Albertine Villeneuve. Né le 10 février 1922 et décédé le 12 septembre 2005. Épouse: Lisa Michaudville.
21. **Georges Forget**, fils de Eugène Forget et de Agnès Lavoie. Né le 11 novembre 1923 et décédé le 12 septembre 2005. Épouse: Marie-Paule Poudrier.
22. **Denis Noël**, fils de Albini Noël et de Louise Wellman. Né le 5 octobre 1967 et décédé le 15 septembre 2005.
23. **Antoinette Brisson**, fille de Omer Brisson et de Julienne Robert. Née le

- 29 janvier 1920 et décédée le 6 octobre 2005. Époux: Jean Riopel
24. **Yvan Harbec**, fils de Wilfrid Harbec et de Rita Marineau. Né le 13 février 1951 et décédé le 15 octobre 2005. Épouse: Micheline Riopel.
25. **Gaétan L. Lavoie**, fils de Louis O. Lavoie et de Armandine Simard. Né le 21 juin 1932 et décédé le 17 novembre 2005. Épouse: Françoise Paquette.
26. **Jean-Paul Pleau**, fils de Arthur Pleau et de Rose-Alba Renaud. Né le 15 janvier 1913 et décédé le 22 novembre 2005. Épouse: Pierrette Brisebois.
27. **Jeannot Houle**, fils de Lionel Houle et de Irène St-Amour. Né le 1 avril 1937 et décédé le 29 novembre 2005. Épouse: Réjeanne Désormeaux.
28. **Raymond Cousineau**, fils de Hector Cousineau et de Hélène Villeneuve. Né le 29 juillet 1926 et décédé le 29 novembre 2005.
29. **Annette Charbonneau**, fille de Pierre Charbonneau et de Alexina Simard. Née le 6 août 1914 et décédée le 10 décembre 2005. Époux: Eugène Lafaille.
30. **Julien Charette**, fils de Roméo Charette et de Yvonne Mousseau. Né le 31 janvier 1931 et décédé le 17 décembre 2005. Épouse: Rolande Léveillé.
31. **Rose Dosogne**, fille de Camille Alexis Dosogne et de Marie-Laure Nicoise. Née le 21 avril 1915 et décédée le 18 décembre 2004 (L'inhumation: 11 juin 2005). Époux: Marc Aurèle Gosselin.
32. **Bertha Bélanger**, fille de Ovilva Bélanger et de Maria Laplante. Née le 18 février 1930 et décédée le 30 décembre 2004 (L'inhumation: 4 janvier 2005). Époux: Rémi Biron. □

Prendre soin de demain... aujourd'hui

**Image**

**CLINIQUE D'ESTHÉTIQUE ET ELECTROLYSE**  
pour Elle & Lui

Pose d'ongles • Électrolyse  
Teinture des cils • Perçage d'oreille

Soin de la peau • Épilation à la cire • Beauté des mains  
Beauté des pieds • Maquillage • Soin du dos  
Cours de maquillage personnalisé • Analyse des couleurs

Au plaisir de vous recevoir **Nathalie et Nancy**  
Esthéticienne et électrolyste diplômées

222, Béland, Saint-Donat TÉL.: (819) 424-1471 • 877-424-1471  
esthetique@bellnet.ca

**Des repas en cantine à .15¢ en Haïti grâce à vous!**

J'ai la joie de vous annoncer que nous avons recueilli la somme de 19 937 \$ en 2005 grâce à votre grande générosité. Malgré le grand nombre de levées de fonds pour différents problèmes mondiaux, je considère que c'est un succès formidable.

Je tiens à remercier les bénévoles et tous ceux qui ont contribué à ce succès. Les repas aux cantines reviennent à 0,15 \$ chacun. Vos dons, si minimes soient-ils, sont très

importants. Ainsi, un don de 20 \$ procure 155 repas à des enfants pauvres. Pour tout don de 20 \$ ou plus, la Fabrique de Saint-Donat émet un reçu d'impôt sur demande.

Grâce à vous, le père Cholet, de Bombardopolis, Haïti, a en main assez d'argent pour s'approvisionner en nourriture pour les cantines jusqu'à la fin février. Sans vous, cette oeuvre serait impossible. Je vous remercie de tout coeur.

Annette Riopel

**Près de 60 familles de St-Donat ont profité de la guignolée**

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat ont procédé encore cette année à la guignolée au mois de décembre. Grâce à la générosité de plusieurs commerçants de Saint-Donat et de nombreux particuliers, il a été possible de répondre à la demande.

En effet, pour Noël, près de 60 familles de Saint-Donat ont pu égayer leur réveillon avec les pa-

niers de nourriture que les Chevaliers ont distribués. Il est toujours agréable d'ajouter un peu de bonheur dans le coeur des grands et petits dans ces moments de réjouissances.

Par la même occasion, les Chevaliers de Colomb de Saint-Donat désirent souhaiter à tous une bonne année de joie et de paix. Bonheur et santé.

**NOUVEAU**

700 Principale  
**Ste-Agathe**  
ROYAUME  
CHRYSLER Jeep Dodge  
326-4524  
Sainte-Agathe  
**là où le client est roi**

**Le Journal Altitude** 1350

Conception graphique, édition électronique par Altitude Communications, Saint-Donat.  
Imprimé par: Imprimerie Transmag inc., Montréal (Québec)

Envoi de publication. Enregistrement #3099. Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toute précaution ait été prise pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Éditeur: **Martin Lafortune**  
Rédacteur en chef: **Jean Lafortune**  
Publicité: **Nathalie Boussion**

Une publication **COGEPLAN**  
Répertoire dans **CARD**  
(Canadian Advertising Rates & Data)

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

**Canada**

Adresse postale:  
365, rue Principale  
Saint-Donat, Québec, J0T 2C0  
Tél.: (819) 424-2610  
Tél. résidence: (819) 424-5528  
Fax: (819) 424-3615



Richard Bénéard, maire

En ce début d'année 2006, je me joins aux membres du conseil municipal et aux employés de la municipalité de Saint-Donat afin de vous offrir nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité.

# Nouvelles du conseil municipal de Saint-Donat

Suite à de nombreuses demandes de la part de citoyens de notre municipalité, votre conseil municipal a adopté, lors de l'assemblée publique de décembre, une résolution visant à confier à un cabinet d'avocat, le mandat d'étudier tous les aspects du bail de location, et plus particulièrement les engagements de la municipalité avec le propriétaire de l'immeuble abritant l'Hôtel de ville. Nous vous transmettrons les résultats de cette étude dès qu'ils nous auront été soumis.

Par ailleurs, votre conseil municipal, conscient de la lourdeur des procédures lors des différentes demandes présentées au service d'Urbanisme de la municipalité, a également décidé de faire appel à une firme externe en vue d'évaluer les divers moyens qui permettront d'accélérer

le processus d'émission de permis, en allégeant et en modifiant certains règlements afin d'atténuer la complexité des demandes. Préalablement à l'adoption des ces modifications, ils seront présentés à différents groupes de personnes impliqués directement ou indirectement dans ce secteur d'activités à Saint-Donat afin de recueillir vos commentaires.

Je vous réitère notre invitation à venir assister aux assemblées publiques du conseil municipal, lesquelles, depuis le début janvier, se tiennent les 2<sup>e</sup> lundis de chaque mois à 19h30. Cependant, vos élus sont présents dès 19h00 afin de vous rencontrer.

**Le temps de Fêtes nous a comblés**  
Le profitez de l'occasion que m'offre

cette chronique pour remercier et féliciter Mme Ruby DeCastegnier, fondatrice du Courrier du père Noël, pour son implication dans la communauté, ainsi que ses nombreux bénévoles pour le défilé féérique qu'ils nous ont offert. Merci également à M. Réal Raymond, président-directeur général de la Banque Nationale du Canada qui, depuis trois ans, nous offre un merveilleux concert à l'église avec l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal et l'ensemble vocal Polymnie, sous l'habile direction du très coloré et sympathique chef Louis Lavigneur. Je m'en vou-

drais de passer sous silence l'implication des différents organismes communautaires de notre municipalité et leurs nombreux bénévoles qui ont permis à plusieurs familles de Saint-Donat de vivre un temps des Fêtes agréable par le biais de vos nombreuses activités grandement appréciées.

Enfin, Dame Nature nous a gâtés... Saint-Donat a revêtu son manteau blanc, nous donnant ainsi un décor enchanté à un moment privilégié, soit pour la période de Noël et du Nouvel An. Les amateurs de sports n'en ont été que réjouis.

Bonne Année à tous!

## Foresterie St-Donat poursuit son expansion et procède à l'agrandissement de ses locaux

Après plus de six années d'existence, Foresterie Saint-Donat inc. poursuit son expansion. En marge de ce processus, la société complétait en novembre des travaux d'agrandissement et de réfection de ses bureaux situés rue Aubin, à Saint-Donat.

Pour maintenir les standards d'excellence qui le caractérisent, cet organisme sans but lucratif compte sur une équipe de 11 personnes comprenant un biologiste, des ingénieurs forestiers, des techniciens forestiers, des techniciens de la faune et une comptable agréée. Ses interventions en forêt publique se déroulent sur un territoire agrandi, et l'éventail des services conseils offerts touche les domaines suivants: plan d'aménagement forestier et forêt-faune; plan d'intégration et d'implantation architectural (P.I.A.) et plan d'aménagement des berges; relevé GPS et cartographie; réalisation de projets de mise en valeur de forêts privées; évaluation et expertise forestière légale; conseil en multiressource - dossier autochtone et en territoire public.

En somme, l'un des objectifs premiers

de Foresterie Saint-Donat est la gestion complète et intelligente des multiples ressources forestières, fauniques floristiques,

récréatives et autres, non seulement de la forêt donatienne mais aussi de celle de différentes municipalités de Lanaudière. La mise en valeur, l'aménagement et la préservation de ces diverses ressources permettent le développement durable des milieux forestiers et en facilitent l'accès à toute la population. □



### COMITÉ DE MUSIQUE DE ST-DONAT

Vous êtes invités à un souper bénéfique, sous la présidence d'honneur de madame Louise Beaudry, le samedi 21 janvier 2006, à 17 heures 30, au chapiteau du Restaurant Chez Hayes. Il y aura une prestation musicale des jeunes faisant partie du Comité de musique, ainsi qu'une discothèque.

Les profits serviront à l'achat d'instruments de musique pour les jeunes.

Adultes: rôti de boeuf au jus: 25 \$ incluant taxes et service  
Enfants: (12 ans et moins): buffet 6 \$, incluant taxes et service

**Pour informations:**  
Monsieur Christian Richer (424-5577)  
Madame Johanne Fontaine (424-2661)  
Madame Karen Pass (424-5873)



**OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE  
CUIR SANS FRAIS**

**VOLVO XC90 2006**  
**NOUS VOUS OFFRONS LE SIÈGE EN CUIR  
AUQUEL VOUS RÊVEZ DEPUIS TOUJOURS.**

MODÈLES **06** **VOLVO**  
pour la vie

LA TRACTION INTÉGRALE DE VOLVO, MAINTENANT POURVUE DE LA TECHNOLOGIE INSTANT TRACTION<sup>®</sup>, VOUS PERMET D'ALLER À PEU PRÈS N'IMPORTE OÙ, DU CENTRE-VILLE À - OÙ EST DONC PASSÉE LA VILLE ? - DE PLUS, POUR UNE DURÉE LIMITÉE, NOUS VOUS OFFRONS LES SIÈGES EN CUIR SANS FRAIS. POUR EN AVOIR LE COEUR NET, VENEZ DONC EN FAIRE L'ESSAI DES AUJOURD'HUI.

 À PARTIR DE **579 \$**  
PAR MOIS. 39 MOIS.

**FRANKE VOLVO**  
180 rue Principale, Ste. Agathe des Monts (819) 326-4775 www.frankevolvo.com

\*Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement par les concessionnaires Volvo participants et les Services financiers d'Automobiles Volvo du Canada, sur approbation du crédit. Offre valide pour une Volvo XC90 2.5T 2006 (prix incluant le transport et préparation de 1 295 \$); 578,99 \$ par mois; terme de 39 mois; acompte de 3 935 \$ requis. (Les prix seront ajustés en fonction des promotions d'Automobiles Volvo du Canada Ltée). La première mensualité comprenant les taxes, l'inscription au RDPRM de 48,66 \$ et le dépôt de garantie dce 700 \$ sont dus à la signature du bail. Taux d'intérêt annuel: 2,95 %. Total des mensualités: 33 239,55 \$. Taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Valeur de rachat en fin de bail: 33 239,55 \$. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offre se termine le 31 décembre 2005. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2005 Automobiles Volvo du Canada Ltée. \*Volvo pour la vie est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.



## RESTAURANT M. PIZZA

**745, Principale  
424-5811**

**Heures d'ouverture:  
Dimanche:  
7h AM à 21h PM**

**Lundi au samedi:  
de 5h AM à 21h PM**

**SPÉCIAL DU JOUR:**  
**Entrée:**

- Soupe du jour OU jus de tomate

**Plat principal:**

- Spécial maison: **6,95\$**
- Hot dog (2) avec frites: **6,95\$**
- Spaghetti sauce à la viande: **6,95\$**
- Pogo (2) avec frites: **6,95\$**
- Hot hamburger: **7,25\$**
- Assiette de poulet burger: **7,25\$**
- Fish N' Chips (2) avec frites: **7,25\$**
- Assiette de rôti de porc froid: **7,25\$**
- Hot chicken: **7,95\$**
- Smoked meat avec frites: **7,95\$**
- Hamburger steak: **7,95\$**
- Jambon à l'ananas: **7,95\$**

**Dessert:**

- Tarte au sucre maison
- Gâteau au chocolat
- Dessert du jour
- Jello

Thé, café ou infusion compris  
**(sur place seulement)**

**SPÉCIAL TRIO: 5,75\$ taxes incluses**

1. Hamburger, mini poutine, breuvage (canette)
2. Hot-Dog (1), petite poutine, breuvage (canette)
3. Cheeseburger, frites, breuvage (canette)
4. Grilled cheese, frites, breuvage (canette)
5. Sandwich aux tomates, frites, breuvage (canette)
6. Sandwich au jambon, frites, breuvage (canette)

4  
2  
4  
-  
5  
8  
1  
1

**La Auberge.**  
**La Sauvagine**  
& Restaurant

Table d'Hôte gastronomique 5 services

**39<sup>50</sup>\$**

Ouvert du mercredi au dimanche

RÉSERVATIONS: (819) 326-7673 ou 1-800-787-7172  
INTERNET: www.lasauvagine.com

**Services Informatiques**  
**Pierre Forget Inc**  
19 Place Tournesol, St-Donat

**INTERNET  
DISPONIBLE**

**25 ans** d'expérience **424-2051**  
pierre.forget@st-donat.com



## AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 06-716 intitulé "Règlement pour modifier l'article 10.2.1. du règlement sur le zonage no. 91-351"

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 06-716;

### AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Que le conseil municipal suite à l'adoption, par sa résolution numéro 06-01-12, à sa session du 9 janvier 2006, d'un projet de règlement intitulé "Règlement pour modifier l'article 10.2.1 du règlement sur le zonage no. 91-351", portant le numéro 06-716 et visant la modification du règlement sur le zonage numéro 91-351, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle Jules St-Georges, située au 490, rue Principale, à Saint-Donat, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que le règlement a pour objet de corriger la formule établie à l'article 10.2.1 du règlement de zonage, pour établir la marge avant minimum dans certains cas;

Cet article s'applique à tout le territoire de la Municipalité de Saint-Donat;

Le règlement numéro 06-716, peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Donat, MRC de Matawinie, ce neuvième jour de janvier deux mille six.

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général

## Mot de la présidente de la Chambre de commerce

Le conseil d'administration ainsi que le personnel vous souhaitent une nouvelle année remplie de réussite.

La nouvelle année de la Chambre de commerce de Saint-Donat débute avec une première conférence: *Le service à la clientèle...si ça existait...on en aurait!*

Le service à la clientèle, c'est la clé du succès de votre entreprise. Que vous soyez à votre première expérience ou votre 25e année au service à la clientèle, il est primordial de se rappeler que

le client est important, que ce soit lors de la première visite, d'une vente, de son retour au commerce ou même pour la résolution d'un problème suite à une plainte. Fidélisez vos clients, et vous augmenterez vos profits.

Nous vous invitons tous à participer en grand nombre à cette conférence qui se tiendra le mardi 17 janvier à 19h à la Salle communautaire de la municipalité de Saint-Donat. Le coût est de 10 \$ par personne. Pensez client! Tout au long de l'année, nous vous

avons préparé des conférences toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Inscrivez-les à votre agenda lorsque vous aurez reçu le calendrier des activités.

Vous pouvez communiquer avec nous pour nous faire part de vos commentaires ou pour nous faire part de vos besoins en tant que commerçants ou organismes, soit par téléphone au (819) 424-3883, par télécopieur au (819) 424-4366 ou par courriel: [cc.st-donat@bellnet.ca](mailto:cc.st-donat@bellnet.ca)



Les administrateurs de la Chambre ainsi que leurs conjoints se sont réunis pour un repas des Fêtes au restaurant Le St-Amour.



## AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 06-718 intitulé "Règlement afin d'abroger la zone C01-80 pour l'inclure dans la zone H01-83."

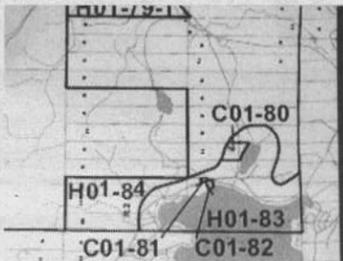
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 06-718;

### AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Que le conseil municipal suite à l'adoption, par sa résolution numéro 06-01-10, à sa session du 9 janvier 2006, d'un projet de règlement intitulé "Règlement afin d'abroger la zone C01-80 pour l'inclure dans la zone H01-83" portant le numéro 06-718 et visant la modification du règlement sur le zonage numéro 91-351, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle Jules St-Georges, située au 490, rue Principale, à Saint-Donat, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que le règlement a pour objet d'inclure la zone C01-80 à la zone H01-83, où seules les habitations unifamiliales sont autorisées;

Que le plan ci-bas montre les zones concernées et les zones adjacentes:



Les zones C01-80 et H01-83, constituent la zone d'encadrement forestier des lacs Boeuf et de la Montagne Noire;

Le règlement numéro 06-718, peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Donat, MRC de Matawinie, ce neuvième jour de janvier deux mille six.

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général



## AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 05-712 intitulé "Règlement afin de permettre la classe d'usage "industrie légère dans la zone C02-18".

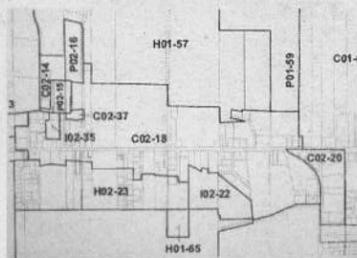
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 05-712;

### AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Que le conseil municipal suite à l'adoption, par sa résolution numéro 05-12-459, à sa session du 14 décembre 2005, d'un projet de règlement intitulé "Règlement afin de permettre la classe d'usage industrie légère dans la zone C02-18" portant le numéro 05-712 et visant la modification du règlement sur le zonage numéro 91-351, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle Jules St-Georges, située au 490, rue Principale, à Saint-Donat, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que le règlement a pour objet de permettre l'usage Industrie légère dans la zone C02-18, en autant que les terrains qui reçoivent ces industries, soient situés à plus de 40 mètres de la rue Principale;

Que le plan ci-bas montre la zone C02-18 et les zones adjacentes;



La zone C02-18 est principalement constituée des terrains bordant la rue Principale entre la route 329 et la rue Rivard;

Le règlement numéro 05-712, peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Donat, MRC de Matawinie, ce neuvième jour de janvier deux mille six.

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général

## Les FAM vous offrent leurs meilleurs vœux pour les Fêtes et la Nouvelle Année!

L'année 2005 des Femmes Actives de Saint-Donat s'est terminée de belle façon lors d'une soirée dansante le 13 décembre dernier. Nous remercions les membres et leur conjoint qui y assistaient. Vous avez répondu en grand nombre. Lors de cette soirée, la présidente, Nicole Larose, a remercié toutes les Femmes Actives pour leur implication ainsi que tous les commanditaires qui ont contribué généreusement au Panier de Noël et pendant toute l'année.

Puis Marie Phaneuf nous a brossé un portrait des activités de l'année qui s'en vient. Après la relâche en janvier, le 21 février nous accueillerons le conférencier, M. Claude Nadon, qui nous entretiendra sur la «Simplicité volontaire»; le 21 mars, Mme Micheline Proulx, de l'Ordre des thérapeutes en relation d'aide, nous parlera, avec humour, des belles-mères: comment fermer nos yeux, nos oreilles et la bouche, tout en restant soi-même!; le 11 avril, en collaboration avec la Chambre de commerce, nous recevrons le Dr Gilles Lapointe, médecin, conférencier, humoriste, vous pouvez le voir à la télévision, l'entendre à la radio, il viendra débattre avec humour de la théorie qui dit «les vieux, ça coûte cher et ça ne rapporte rien!». Réservez tôt, les places sont limitées et les billets s'envolent déjà, et pour finir, le 16 mai, la dernière rencontre de l'année, nous jouerons au détecteur de mensonges, nous verrons si vous avez appris à mieux vous connaître! Celles qui sont intéressées, préparez-vous.

Quelle belle année nous attend! Toutes celles qui veulent se joindre aux Femmes Actives de Saint-Donat, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 424-3170 ou 424-3694. Vous êtes les bienvenues dans notre mouvement qui a pour objectif de favoriser la vie sociale et culturelle des femmes. Nous apportons aussi une contribution financière aux organismes venant principalement en aide aux femmes et aux enfants démunis. Bonne Année à tous!

Diane Doré Rivard, secrétaire



## AVIS PUBLIC

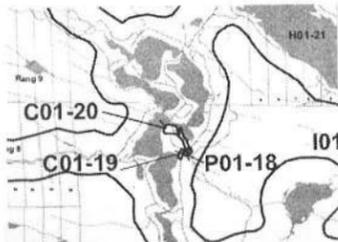
Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 06-714 intitulé "Règlement pour modifier la grille des usages et normes pour la zone C01-19".  
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 06-714;

### AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Que le conseil municipal suite à l'adoption, par sa résolution numéro 06-01-09, à sa session du 9 janvier 2006, d'un projet de règlement intitulé "Règlement pour modifier la grille des usages et normes pour la zone C01-19" portant le numéro 06-714 et visant la modification du règlement sur le zonage numéro 91-351, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle Jules St-Georges, située au 490, rue Principale, à Saint-Donat, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que le règlement a pour objet d'autoriser l'usage "service de restauration" dans la zone C01-19;

Que le plan ci-bas montre la zone C01-19 et les zones adjacentes;



La zone C01-19 est composée des immeubles portant les numéros 925, 937, du chemin St-Guillaume et les numéros 10 et 12 du chemin Lac Croche est;

Le règlement numéro 06-714, peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Donat, MRC de Matawinie, ce neuvième jour de janvier deux mille six.

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général



## AVIS PUBLIC

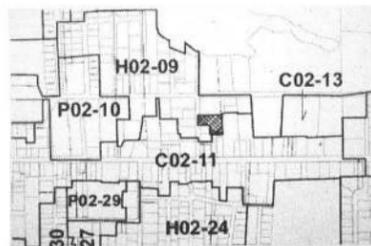
Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 05-713 intitulé "Règlement afin de détacher les lots 27-5-7 et 27-5-8, rang 3 canton Lussier, de la zone C02-11 pour les inclure dans la zone H02-09".  
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 05-713;

### AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Que le conseil municipal suite à l'adoption, par sa résolution numéro 05-12-461, à sa session du 14 décembre 2005, d'un projet de règlement intitulé "Règlement afin de détacher les lots 27-5-7 et 27-5-8, rang 3, canton Lussier, de la zone C02-11 pour les inclure dans la zone H02-09" portant le numéro 05-713 et visant la modification du règlement sur le zonage numéro 91-351, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle Jules St-Georges, située au 490, rue Principale, à Saint-Donat, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que le règlement a pour objet de transférer les lots 27-5-7 et 27-5-8, rang 3, canton Lussier, de la zone C02-11 à la zone H02-09, afin d'y autoriser la construction d'habitations multifamiliales;

Que le plan ci-bas montre la zone concernée et les zones adjacentes; Propriétés à être détachées de la zone C02-11



Les terrains concernés par ce changement de zonage sont situés en bordure de la rue Simard, entre les rues Desrochers et Principale;

Le règlement numéro 05-713, peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Donat, MRC de Matawinie, ce neuvième jour de janvier deux mille six.

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général



## AVIS PUBLIC

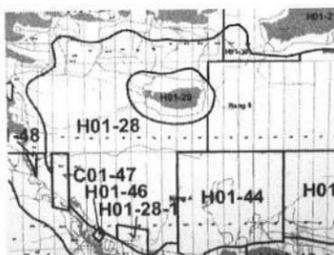
Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 06-715 intitulé "Règlement pour modifier la grille des usages et normes pour les zones H01-28 et H01-44".  
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 06-715;

### AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

Que le conseil municipal suite à l'adoption, par sa résolution numéro 06-01-13, à sa session du 9 janvier 2006, d'un projet de règlement intitulé "Règlement pour modifier la grille des usages et normes pour les zones H01-28 et H01-44" portant le numéro 06-715 et visant la modification du règlement sur le zonage numéro 91-351, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle Jules St-Georges, située au 490, rue Principale, à Saint-Donat, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que le règlement a pour objet de corriger une erreur aux lignes 44 et 45 des grilles de ces zones, concernant le nombre de logements par terrain;

Que le plan ci-bas montre les zones H01-28 et H01-44 et les zones adjacentes;



Les zones H01-28 et H01-44 se situent dans le secteur des Monts Garceau et Pimbina;

Le règlement numéro 06-715, peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Donat, MRC de Matawinie, ce neuvième jour de janvier deux mille six.

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général



## AVIS PUBLIC

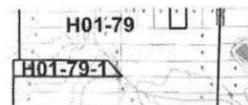
Assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 06-717 intitulé "Règlement afin de détacher le lot 20 et parties des lots 21 et 22, rang 1 canton Archambault, de la zone H01-79 pour les inclure dans la zone H01-79-1".  
À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 06-717;

### AVIS EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

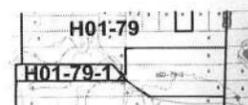
Que le conseil municipal suite à l'adoption, par sa résolution numéro 06-01-11, à sa session du 9 janvier 2006, d'un projet de règlement intitulé "Règlement afin de détacher le lot 20 et parties des lots 21 et 22, rang 1, canton Archambault, de la zone H01-79 pour les inclure dans la zone H01-79-1" portant le numéro 06-717 et visant la modification du règlement sur le zonage numéro 91-351, tiendra une assemblée publique de consultation le 24 janvier 2006, à compter de 19 heures, à la salle Jules St-Georges, située au 490, rue Principale, à Saint-Donat, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Que le règlement a pour objet d'autoriser l'exploitation de carrière ou sablière sur les lots mentionnés en les incluant dans la zone H01-79-1;

Que les plans ci-bas montrent la modification proposée; Propriétés à être détachées de la zone C02-11



Propriétés à être détachées de la zone H01-79



Nouvelle zone H01-79-1

Les lots concernés se situent du côté est de la route 329, à la limite de la Municipalité de Lantier;

Le règlement numéro 06-717, peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Donat, situé au 490, rue Principale, aux heures régulières de bureau;

Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

Que ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

Donné à Saint-Donat, MRC de Matawinie, ce neuvième jour de janvier deux mille six.

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général

## A.P.E.L.A (Lac Archambault)

Le conseil d'administration de l'APELA profite du temps des Fêtes pour souhaiter à tous ses membres et tous les résidents de Saint-Donat, une Bonne et Heureuse Année. Que 2006 soit une année de joie, santé bonheur et paix.

Nous tenons à offrir nos meilleurs vœux à la nouvelle équipe de nos représentants municipaux, et leur souhaitons bonne chance et longue vie.

Depuis plus de 40 ans, votre association se préoccupe de l'environnement du lac Archambault et aussi de son entourage. Nous souhaitons que le programme de régénération des rives et le contrôle de la qualité de l'eau suivent leur cours.

Depuis cinq ans, nous surveillons de plus près l'état de santé de notre lac. Nous avons commencé avec l'étude et le rapport de Benoit Richer. Puis, nous nous sommes intégrés dans le programme de surveillance des lacs du ministère du Développement durable et de l'Environnement avec le suivi du contrôle de la qualité de l'eau par Patricia Lafleur. Ces dossiers sont nécessaires et pertinents pour la protection de notre environnement.

Nous avons traité d'autres dossiers très importants: l'exploitation de la sablière de la rivière Michel, les coupes de bois, la sécurité nautique et l'exploitation pour une marina de 75 bateaux au Domaine Jasper. Autant de sujets sur lesquels nous nous sommes penchés et que nous suivons avec un très grand intérêt.

Nous souhaitons que la formation d'un comité d'étude sur le contrôle des accès aux lacs et tout ce qui a rapport à ce sujet se réalise et ce dans les plus brefs délais.

2006, une année prometteuse pleine de projets à réaliser pour la protection de notre environnement. Les membres de l'exécutif: Guy Barbe, Pierre Bertrand, Suzanne Brouillet, Jacques Cotnoir, Lise Desmarais, Jean Langevin et Marcel Masse vous souhaitent Bonne Année à tous!

Suzanne Brouillet  
APELA

## Pierre Paquette présente sa plateforme électorale

Le candidat du Bloc Québécois de Joliette, Pierre Paquette, a présenté sa plateforme électorale. Après avoir coprésidé la plateforme nationale de son parti, il présente maintenant ses propositions pour la circonscription de Joliette. «Tout n'est pas écrit dans cette plateforme; disons qu'elle représente les grandes lignes des priorités de la circonscription», a déclaré Pierre Paquette. Ces propositions s'inscrivent à l'intérieur de cinq grands axes de développement: la démocratie, le développement durable du Québec, la population québécoise, le territoire québécois et la solidarité internationale.

La population de Joliette (et de la région nord de Lanaudière) doit faire face à des défis importants. Certains de ces défis interpellent le gouvernement fédéral de façon particulière. En s'appuyant sur la population de Joliette et sur ses intervenants socio-économiques, le candidat du Bloc Québécois entend bien continuer de faire pression sur le gouvernement fédéral pour obtenir les mesures nécessaires afin d'améliorer le bien-être de la population, et pour s'assurer qu'elle reçoit les services auxquels elle a droit. «Au cours du prochain mandat, il faut plus que jamais que Joliette reçoive sa juste part des taxes et des impôts versés au fédéral. Cette plateforme vous permettra de découvrir une partie des engagements que je prends pour la circonscription de Joliette», a conclu Pierre Paquette. Le candidat du Bloc Québécois de la circonscription de Joliette a tenu à mentionner également que dans la publicité radio du Bloc Québécois, c'est Pierre-Luc Dupuis, du groupe La Botine Souriante, qui interprète la chanson thème de la campagne électorale.



# Toujours en mission commandée pour 2006

L'année dernière à pareille date, j'écrivais que «la meilleure façon de débiter une nouvelle année, c'est sans conteste de se souhaiter les uns les autres la plus belle, la plus resplendissante, la plus époustouflante, la plus verdoyante des années qui soit». Eh bien, encore une fois, que 2006 soit pour nous tous et toutes une année qui conduise à des réalisations personnelles des plus enrichissantes et des plus valorisantes.

Le Club de plein air de Saint-Donat est un organisme sans but lucratif qui regroupe plus de 500 personnes de notre région et d'ailleurs. Il est fortement imbriqué dans la société donatienne. Ses membres ont à cœur la préservation de la nature, et tout particulièrement de cet environnement qui fait de la région de Saint-Donat un milieu de vie à nul autre pareil. Ces lacs, ces ruisseaux, ces rivières, ces montagnes et ces vallées qui la façonnent sont des aspects fondamentaux de notre patrimoine naturel. Il faut les préserver à

tout prix et lorsque justifié, les exploiter judicieusement.

C'est pourquoi le Club de plein air de Saint-Donat s'est impliqué dans des dossiers à caractère politique, et qu'il se fait le défenseur de certaines causes que les politiciens et les agents de développement économique ont trop souvent tendance à considérer dans une perspective qui les avantage.

Ainsi, le club a demandé au début de 2005 la mise en place d'un moratoire sur les coupes de bois dans notre région. Cette démarche, entreprise auprès du ministère des Ressources naturelles, a reçu l'appui de toutes les associations de lac de Saint-Donat et de plusieurs autres organismes préoccupés par la main-mise des forestiers sur cet élément du patrimoine local.

À la suite de cette démarche, le club a également déposé, auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une proposition visant à faire désigner tout le territoire bordant la route Saint-Donat/Tremblant à titre «d'aire protégée». L'ensemble des activités humaines se déroulant sur ce territoire serait alors placé sous le contrôle et la supervision d'un organisme régional de consultation qui déterminerait, en collaboration avec tous les agents locaux concernés, la nature des activités écotouristiques et récréotouristiques qui pourraient s'y dérouler. Une «vraie forêt

habité» pourrait ainsi y voir le jour. Cette demande est présentement à l'étude, et nous entendons continuer de solliciter les appuis politiques nécessaires pour faire aboutir le dossier.

Quant à l'étude qui aurait été commandée par notre municipalité dans le but de faire reconnaître la primauté du caractère récréotouristique de Saint-Donat, nous en attendons toujours la publication. On ne

sait pas à quelle firme on a confié ce mandat ni où en est rendu le dossier. En ce début d'année 2006, c'est la première question que nous adressons à notre nouveau conseil municipal. S'il-vous-plaît, serait-il possible, sous prétexte de «transparence», de faire la lumière sur cette question?

Jacques Cotnoir pour le Club de plein air de Saint-Donat

## NOUVEAU



### Le Coin des Artisans

Produits d'artisans

Consignation; bois-cuir-articles décoratifs  
-céramique-articles pour confectionner colliers-  
peinture-etc...

Atelier sur place, accès gratuit avec achat.

Bienvenue à tous et aux enfants

#### DE L'ART EN NORD !

recherche artisans pour consignation

460, rue Principale • St-Donat • Entrée Ave. du Lac

424-4114



## Gens de la région du lac Croche, Bonne Année 2006!

C'est parti! La campagne de recrutement de l'Association des résidents de la région du lac Croche s'amorce. Parlez-en à votre voisin. C'est le temps de renouveler votre appui à votre association pour 2006. Si vous êtes un membre convaincu de notre raison d'être, aidez-nous à en recruter le plus possible. Parlez-en à votre entourage. La campagne 2005 a connu une augmentation des membres de plus de 50%. Si chacun de vous en recrutait un nouveau, nous pourrions renouveler notre exploit et augmenter notre membership d'un autre 50% en 2006. Chaque nouveau membre est un stimulant pour le conseil et nous incite à continuer à travailler pour le mieux vivre au lac Croche.

Pourquoi devenir membre? Parce que l'union fait la force. Parce que l'Association, par l'entremise du conseil d'administration et de ses bénévoles, travaille pour tous les résidents. En effet, dans le respect du contexte récréotouristique si riche de notre lac, le conseil d'administration,

par des activités rassembleuses, vise à préserver le plaisir de vivre au lac Croche, à créer un sentiment d'appartenance et des liens entre les résidents.

L'Association a consacré temps et énergie à des dossiers et des activités qui ont un impact sur le bien-être, la sécurité et l'environnement. La surveillance de la qualité des eaux du lac, l'identification des sentiers, la protection du voisinage, la sensibilisation à la sécurité, les rencontres sociales, la revitalisation et la mise en valeur du terrain de l'ARRLC, la patinoire, l'amélioration des communications aux membres témoignent tous du dynamisme de votre Association. Vous recevrez par la poste, au cours du mois de janvier, un formulaire d'adhésion. Vous pouvez aussi utiliser le coupon publié dans ce journal. D'autres formulaires seront également disponibles au Dépanneur du lac Croche.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'être propriétaire pour devenir membre. L'Association est ouverte à tous et donne le droit à un vote par résidence lors de l'assemblée générale annuelle, et l'accès à toutes les activités pour l'ensemble des membres de votre famille. Parlez-en à votre voisin!

Francine Mitchell, comité de recrutement et des communications

# TRANSPARENCE + Bénard

## L'Équipe Transparence + Bénard

désire remercier la population de St-Donat pour la confiance exprimée lors des élections de novembre 2005.

L'appui accordé à la grande majorité de ses candidats est un manifeste clair du désir d'un grand changement, selon les majorités obtenues.

Richard Bénard, votre maire, se joint à ses candidats Guy Lorrain, Carole St-Georges, Joé Deslauriers, Serge Aubin et Sylvain Sigouin afin de vous dire

**MERCI....MERCI.....MERCI**

Maintenant, au travail. Pour les quatre prochaines années, unissent les forces des six conseillers élus avec le maire Richard Bénard afin d'être à l'écoute de

**L'ENSEMBLE DES CITOYENS de St-Donat.**

**MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNÉE 2006**

à tous les résidents permanents, occasionnels et visiteurs de la municipalité de St-Donat.



### COUPON D'ADHÉSION 2006

(ARRLC) Association des Résidents de la Région du Lac Croche

Carte de membre 2006 : \$25.00

Journal Altitude : \$11.00 (12 numéros)\*

\* de Mars 2006 à Février 2007.

Postez votre chèque ou votre mandat au montant de \$25.00 ou de \$36.00 à

Association des Résidents de la Région du Lac Croche.  
916 Chemin St-Guillaume RR 2  
Saint-Donat de Montcalm  
Québec, J0T 2C0

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Adresse pour vous rejoindre \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

# Franke Volvo reçoit de la grande visite!



Dans l'ordre: Alex Zucker, Reihilde Brand, Anne Belec et Bernard Franke

Le 21 décembre dernier, l'entreprise Franke Volvo a eu l'honneur d'une visite surprise de Mme Anne Belec, présidente des opérations de Volvo Amérique du Nord (Volvo Cars Corporation), ce qui inclut les divisions Volvo Canada, Volvo USA, Volvo Mexico et Volvo Porto Rico. Mme Belec occupe le poste de PDG de Volvo Cars Corporation depuis le début janvier 2005.

Pour Franke Volvo, cette visite coïncide bien avec les travaux de construction qui tirent à leur fin, ce qui permettra à l'entreprise de plus que doubler sa superficie pour encore mieux servir sa clientèle. Selon Bernard Franke, « Cette visite représente beaucoup pour des propriétaires de concession comme nous qui travaillons très fort pour offrir l'excellence à nos clients. Ça démontre que la compagnie Volvo est à notre écoute, souhaite entretenir un dialogue et maintenir une transparence avec ses concessionnaires. C'est rare qu'un automobile prend le temps et fait l'effort de se déplacer sur le terrain pour visiter une

concession régionale comme la nôtre. C'est vraiment apprécié et motivant. »

N'en étant pas à ses premières armes, les antécédents exemplaires de Mme Belec incluent les relations efficaces avec les concessionnaires, les opérations de vente, le développement des produits et divers postes de direction auprès de Volvo Cars North America. Québécoise de souche, elle partage son horaire du temps très chargé entre la Suède et la Californie. Pour ses quelques moments de repos trop rares, celle-ci a un petit faible pour sa résidence dans les Laurentides.

Soulignons que Franke Volvo est le concessionnaire le plus titré au pays avec 12 prix d'excellence pour la satisfaction à la clientèle, et est quatre fois récipiendaire du prix Club du Président Volvo. Franke Volvo représente la marque Volvo depuis octobre 1972. Cette concession, située au cœur des Laurentides, plus précisément à Ste-Agathe-des-Monts depuis 33 ans, se maintient au 12e rang sur 44 concessionnaires au Canada pour le nombre total de Volvo vendues. □

## La Réserve s'engage à nouveau pour la santé des jeunes

La station de ski La Réserve organise, pour une deuxième année consécutive, une levée de fonds pour la Fondation de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

« Venez prendre l'air pour une bonne cause, lance la directrice des services à la clientèle de La Réserve Réjeanne Castonguay. Pour seulement 15 \$, accédez aux pistes de ski alpin, de ski de fond, de raquette et des glissades sur tubes. »

Les profits de cette activité bénéfice seront remis à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Justine. Pour plus d'information sur la montagne: [www.ski-la-reserve.com](http://www.ski-la-reserve.com)



\*CLASSE M 2006 AU TOUT NOUVEAU DESIGN. Location de \$599 par mois. Période de 36 mois avec \$7 595 de comptant ou échange équivalent. Allocation de kilométrage total de 58 500km, valeur résiduelle \$34 168. 30¢ du kilomètre excédentaire. Taxes, transport préparation et immatriculation en sus. Photo pour illustration seulement. Offre d'une durée limitée.

### Franke Ste-Agathe

1751, rue Principale  
Sainte-Agathe-des-Monts  
1 888 480-9075  
(819) 326-9075  
[www.franke-mercedes-benz.ca](http://www.franke-mercedes-benz.ca)

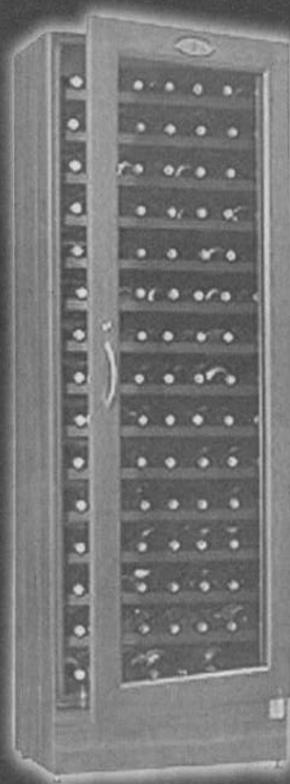


Mercedes-Benz



**CAVAVIN**  
LE GARDIEN DE VOS VINS

**Nouveau**  
distribution de cellier  
**CAVAVIN**



### Cellier Classique

Thermostat numérique  
réglable de 5 à 17 degré C

Choix de finis extérieures

Capacité de 110 ou  
210 bouteilles

**NOUVEAU**  
Cellier 6 bouteilles  
**189\$**

Aucun paiement aucun intérêt  
avant mars 2006

Nous avons en magasin  
ce que vous avez en tête

Ameublements Barbeau et Garceau inc.  
435 Principale, St-Donat,  
Téléphone: 819-424-2133

# Le Courrier du Père Noël édition 2005



**BONNE ANNÉE!**

*Que la Nouvelle Année vous apporte nos meilleurs souhaits de bonheur*

**Gabriel Robert vous remercie pour votre fidélité en 2005**

**GARAGE**

**G. ROBERT INC.**

Rte 125, N.D.M.

Qué., J0T 2A0 (819) 424-5850

**UNI PRO**

- freins
- silencieux
- suspension
- injection

NOUS UTILISONS DES PRODUITS DE QUALITÉ DE MARQUE NATIONALE

Peinture - Joints - Pose de tapisserie - Lavage de vitres

**Entretien Claude Simard enr.**

Prix compétitifs  
Estimation gratuite

Tél.: (819) 424-4130  
Cell.: (819) 321-7630



**SOLDE D'INVENTAIRE**

**50%\* DE RABAIS**  
sur toutes les montures (étiquettes vertes)

et **20%\*** Sur toutes les autres montures

**Optique Expert du Nord**

**SAINTE-AGATHÉ**  
411, boul. Marain Blv 117  
Épave du Canada Inc.  
(819) 326-8121 • 1-800-561-8121

**SAINTE-ADELE**  
Clinique optométr. Ste-Adèle  
1150, Bourg-Joli  
Tél: (450) 229-8300

\* Ces offres sont valables à l'achat d'une lunette complète avec prescription. (Ne peut être jumelée à aucune autre promotion.) (Offre jusqu'au 31 janvier 2006.)

Pour obtenir un maximum de la vue sans linge) des optométristes, veuillez présenter votre carte à une de nos deux cliniques.

## Le Temps des Fêtes en musique

Le concert de l'Orchestre symphonique des jeunes de Montréal a eu lieu à l'église de St-Donat en décembre dernier. En mortaise, Richard Bénard, maire, Louis Lavigneur, chef d'orchestre et Réal Raymond, pdg Banque Nationale.



## Concert du Comité de musique à la messe de Noël



Le comité de musique a offert un concert lors de la messe de 19h le 24 décembre dernier. Les élèves de Mmes Johanne Fontaine, Karen Pass, Nicole Pass et Andrea Eagerton se sont produits dans une église bondée. Un dîner bénéfique se tiendra au Restaurant Chez Hayes le samedi 21 janvier à 17h30. On peut se procurer des billets pour cet événement auprès des membres du comité.  
Photos ALTITUDE

## Ouverture officielle de MEGA ÉVASION

Le maire Richard Bénard était présent lors de l'ouverture officielle qui s'est tenue en décembre dernier. Durant ce 5 à 7, les deux nouveaux propriétaires Didier Garnier et Jean Charpentier ont expliqué aux invités présents les changements qui ont été faits ainsi que leur projets à venir. Anciennement, le Centre de Location, les 2 nouveaux propriétaires ont fait un réaménagement complet de l'intérieur du magasin.



## Une rencontre amicale parents-Atomes

Les Atomes du Hockey mineur ont organisé durant la période des Fêtes un match contre leurs parents. Le maire Richard Bénard faisait partie de cette rencontre. L'histoire ne dit pas qui a gagné la partie. C'est à suivre...



**HEUREUSEMENT,**  
**ici,** c'est **Pierre A. Paquette**  
notre député en action



**Le Bloc Québécois a défendu les intérêts des régions comme celles de Joliette et de la Matawinie:**

en réclamant des bonifications au régime d'assurance emploi;

en réclamant un plan d'aide complet pour soutenir les travailleurs et l'industrie du bois d'œuvre;

en proposant des mesures pour stimuler les activités de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformation et ainsi participer au développement des industries régionales;

en réclamant que le fédéral accorde le financement nécessaire pour des infrastructures de qualité en régions.

Pour le candidat du Bloc Québécois de Joliette, **Pierre Paquette**, il est primordial de prendre des décisions qui permettront de développer le Québec d'aujourd'hui sans hypothéquer l'avenir de nos enfants.

« En ce sens, l'environnement, l'éducation, la culture, l'économie et l'emploi doivent être au cœur de nos préoccupations. C'est ça le véritable développement durable de la société québécoise ».

Autorisé et payé par l'agent officiel de Pierre Paquette



**Poêles, foyers,  
cheminées**

**Bois, gaz,  
granules, huile**

**PROJET DE  
CONSTRUCTION  
2006:  
passez nous voir  
avec vos plans**

*Nordica*

**Le plus grand choix  
au nord de Montréal**



**BOUTIQUE**



**781 Principale, St-Donat**

**424-4526**

**424-4818**

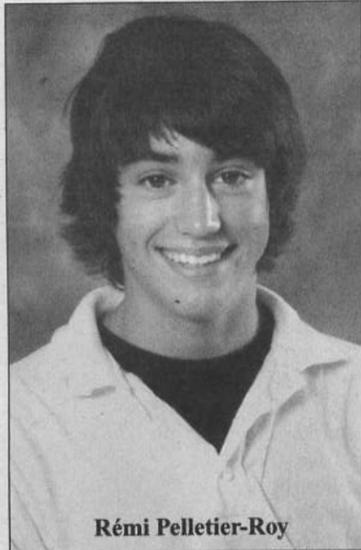
**FAX: 424-5857**

**Michel Charette,  
propriétaire**

# Un futur champion skieur sur lequel on peut miser gros

par Jean Lafortune

**Son nom: Rémi Pelletier-Roy. Son âge: 15 ans. Il y a 10 ans, ce jeune sportif de la glisse commençait à pratiquer le ski alpin tout en suivant son programme scolaire, et c'est à l'âge de neuf ans qu'il faisait ses débuts dans le monde de la compétition. Depuis ce temps, il ne cesse de s'améliorer.**



Rémi Pelletier-Roy

Inscrit à une école privée secondaire sur la Rive Sud de Montréal et suivant un cours classique enrichi, c'est à Saint-Donat que la famille a décidé de s'installer l'hiver pour permettre à leur fils de profiter des pentes, principalement au centre de ski Garceau. Étant donné ses excellents résultats au niveau académique avec une moyenne générale de 93%, la direction de son collège lui a permis de s'absenter deux à trois jours par semaine, et plus au besoin, afin de poursuivre son entraînement.

Durant la saison 2004-2005, Rémi a fait partie du groupe K-2 (14 ans) comme membre de l'équipe relève de la division Laurentienne. C'est ainsi qu'il a pu parti-

ciper aux championnats provinciaux K-2 à Rimouski, aux championnats canadiens à Lake Louise et Norquay et de remporter durant cette saison le trophée meilleurs résultats et efforts constants. Ce même trophée lui était remis pour le groupe K-2 (13 ans) l'année précédente aux cours de compétition au Mont-Garceau. Même chose en K-1 (12 ans) à Garceau en 2002-2003.

"Mes objectifs principaux pour la saison 2004-2005 étaient de terminer parmi les trois premiers au niveau de la zone laurentienne, 10 premier au niveau provincial et finalement de participer aux championnats canadiens", dit-il. Tous ces objectifs ont été atteints avec succès.

Pour sa part, Louise McNulty, entraîneur K-2 de la division laurentienne de ski, souligne que Rémi est toujours le premier sur les pistes et le dernier à la fin de la journée, ce qui démontre, selon elle, sa persévérance, sa détermination et son amour du sport en sachant concilier études et ski avec beaucoup de maturité et un comportement exemplaire.

Ayant été sélectionnée par l'équipe de la DLS, Rémi doit maintenant relever de nouveaux défis. Bien sûr, ces défis requièrent un support financier afin de couvrir les frais d'entraînement, d'équipement et de courses auxquelles il doit s'inscrire. On estime ces frais à 25 000 \$, exigence quelque peu difficile à rencontrer pour sa famille qui n'hésite pas, malgré tout, à investir sérieusement dans leur fils. Et c'est ici que le jeu des commandites devient important, Mais à voir le sérieux de ce jeune skieur et sa volonté de poursuivre sur la même lancée, il n'est certes pas téméraire de vouloir participer au développement du potentiel de Rémi Pelletier-Roy, un nom à surveiller pour l'avenir. □

## Quad VTT St-Donat & Ouareau inc.

Au début de novembre dernier se tenait le Salon du Quad à Laval. En trois jours, 17 895 personnes sont venues nous visiter au stand de Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci. Un grand succès.

Les gagnants du tirage sont Mme Diane Pilon, de Longueuil, et M. Michel Blondin, de Cayanant. Chacun a gagné un séjour d'une nuitée incluant souper et petit déjeuner à l'Auberge Les 3 Pignons, à Saint-Donat.

Mme Carole Gagnon, de Laval, gagne un séjour avec souper et petit déjeuner à l'Auberge La Cuillère à Pot, de Saint-Donat.

Un gros merci à nos fidèles commanditaires, l'Auberge Les 3 Pignons et La Cuillère à Pot, deux destinations de choix pour les quadistes.

On parle et on travaille fort à la fusion des deux clubs pour le début 2006. Nous comptons sur vous pour rester fidèles à notre belle région. Nos deux clubs ont fait l'acquisition d'une surface BR160 pour l'entretien des sentiers d'hiver. En espérant que Mère

Nature soit avec nous.

Inscrivez à votre agenda le 25 février, jour de la *Sortie aux flambeaux*. Départ de la station service Ultramar vers 18h et souper spaghetti à l'Auberge Les 3 Pignons au coût de 6 \$. Le maire de Saint-Donat, Richard Bénard, sera des nôtres. Bienvenue à tous les quadistes en règle.

Nous profitons de l'occasion pour vous exprimer nos meilleurs voeux pour la nouvelle année 2006. Que cette an-

née soit un grand pas pour le Quad, remplie de nouvelles possibilités de sorties à l'extérieur de notre région vers les Laurentides et à travers le Québec. Cela sera un plus pour l'économie de Saint-Donat et NDM, pour les auberges, hôtels, restaurants etc. Que les quadistes traversent notre belle région et qu'ils profitent de nos points de vue, nos lacs et nos montagnes, et cela durera quatre saisons.

La direction

### HORAIRE:

**LUNDI:**  
9h à 12h et 13h à 18h

**MARDI:**  
9h à 12h et 13h à 18h

**MERCREDI:**  
FERMÉ

**JEUDI:**  
9h à 19h

**VENDREDI:**  
9h à 20h

**DIMANCHE:**  
10h à 12h et 13h à 17h

Ludwicka  
Jadwiga  
Pharmacienne  
Chertsey



7320-C, rte 125

Chertsey

(450) 882-2948



Diane  
Monette

Audioprothésiste

**PROTHÈSES  
AUDITIVES**

Bouchons protecteurs pour

l'eau et le bruit

Piles et accessoires

Visites à domicile pour

personnes à mobilité restreinte

Tentez l'expérience d'une audition améliorée pendant une période de 30 jours (sans frais)

SUR RENDEZ-VOUS

1-888-672-9939 (sans frais)

519 A, Principale, St-Donat

(édifice de M. Alain Clec'h arpenteur géomètre)



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006

Le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci a adopté, lors de sa session spéciale tenue le 19 décembre 2005, les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2006 qui se résumant comme suit :

REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	1 385 199 \$
Paiements tenant lieu de taxes	113 813 \$
Autres revenus de sources locales	159 031 \$
Transferts conditionnels	164 957 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 823 000 \$</b>
DÉPENSES	
Administration générale	366 513 \$
Sécurité publique	267 149 \$
Transport	648 749 \$
Hygiène du milieu	213 540 \$
Aménagement, urbanisme & développement	114 655 \$
Loisirs et culture	125 000 \$
Frais de financement	87 394 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 823 000 \$</b>

Évaluation imposable = 98 520 565 \$  
TAXE FONCIÈRE = 1,3446 \$ du cent dollars d'évaluation. (La taxe foncière inclut les frais de la Sûreté du Québec, l'hygiène du milieu)  
TAXE SPÉCIALE = Règlement 92-91 (complexe & garage municipal) = 0,0471 ¢ du cent dollars.  
TAXE SPÉCIALE = Règlement 171 (urbanisation de la route 125) = 0,0143 ¢ du cent dollars.  
Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce vingtième jour du mois de décembre 2005.

Chantal Soucy  
Directrice générale

### ÊTES-VOUS CANDIDAT À LA SURCONSOMMATION? (oui ou non)

par Françoise Nadon



Après la bousculade des Fêtes et surtout avec la rage de consommer que cette période entraîne, j'ai pensé faire avec vous un petit test concernant cette folie qui gagne la plupart des gens qui vivent dans des pays dits... développés. Voici donc :

ÊTES-VOUS CANDIDAT À LA SURCONSOMMATION? (Oui ou non)

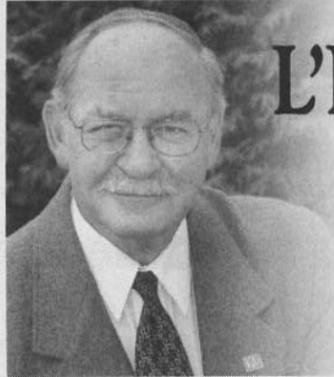
Quand j'ai de l'argent, je ne peux m'empêcher de le dépenser.....  
Quand je sens le stress, la déprime ou la fatigue, quand le vis une difficulté (un échec, un conflit, une frustration), je magasine pour relaxer, pour me remonter, pour retrouver de l'énergie ou pour me soulager.....  
J'achète souvent sans réfléchir, sous la poussée d'un élan incontrôlable.....  
J'achète souvent sans raison, des objets que je possède déjà, dont je n'ai pas besoin ou qui ne me servent jamais.....  
J'ai souvent une rage de dépenser ou une envie inexplicable et soudaine d'aller acheter n'importe quoi dans un magasin.....  
Acheter, me donne l'impression d'être quelqu'un de bien, quelqu'un d'important; je ressens une plus grande fierté et une plus grande estime de moi-même.....  
Quand j'achète, j'éprouve un sentiment de plus grande sécurité.....  
Souvent, je fais des dépenses ou j'achète des articles dont je n'ose parler à personne, de crainte que mon cas ne soit jugé anormal.....  
Quand j'ai envie de quelque chose, je ne peux m'empêcher de me le payer, même si je n'en ai pas les moyens.....  
Magasiner est mon principal et mon seul loisir.....  
Quand je désire quelque chose, je ne supporte pas d'attendre avant de me le procurer.....  
Je dépense beaucoup pour offrir des cadeaux aux autres; c'est ma manière de les aimer.....  
Quand il y a une vente, je ne peux m'empêcher d'en profiter.....  
Quand on m'offre une promotion, je finis toujours par dire oui.....  
Ça m'arrive d'acheter quelque chose pour avoir la paix avec le vendeur.....  
Quand un produit vient de sortir, je suis un des premiers à me le procurer.....  
Je possède 3 cartes de crédits ou plus.....  
Si on me dit que je risque de perdre une promotion si je n'achète pas maintenant, j'achète.....  
( Tiré : D'un commerce agréable et équitable)  
Ceci dit...Êtes-vous beaucoup plus heureux(es) qu'au début de décembre 2005?  
**Bonne Année 2006!**

### MONUMENTS

Qualité garantie  
**J.H. Vanier  
& Fils inc.**  
3 générations

UNE FAMILLE  
AU SERVICE  
DE VOTRE  
FAMILLE

36, rue Ste-Bruno  
Ste-Agathe-des-Monts  
**326-3322**



**Julien ALARIE, Maire de N.D.M.**

## L'Écho du conseil municipal

responsabilité, postes très importants pour une saine administration.

### Dépouillement

Le 18 décembre dernier, nos enfants ont eu la visite du «vrai Père Noël» et encore cette année, ils ont tous reçu de très beaux cadeaux, grâce à l'organisation de nos loisirs par Mme Martine Dubé.

Je prends ici le temps de remercier tout particulièrement la grande générosité de Ruby DeCastegnier et son Courrier du Père Noël qui, par sa persévérance, d'année en année, réussit à gâter nos bouts de choux et à aider beaucoup de familles défavorisées de notre municipalité.

### Guignolée 2005

Les samedi et dimanche 10 et 11 décembre, les bénévoles ont recueilli argent et denrées non périssables. Un nombre record de denrées a été amassé, et les organisateurs ont été en mesure de préparer des paniers de Noël bien remplis aux personnes démunies de la paroisse. En leur nom, je vous remercie de votre grande générosité.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui se sont investis ainsi que notre

service des incendies qui ont participé à la cueillette et contribué à cet élan de générosité. Il est certain que, sans votre appui, il aurait été difficile de re-

cueillir les denrées de porte à porte.

### Rappel

Une panoplie d'activités s'offre à vous, petits et grands, durant la saison hivernale, notamment le hockey à la patinoire située à l'arrière de la salle communautaire, le patinage à l'anneau de glace au Parc de la Rivière Dufresne, la glissade à l'arrière de l'hôtel de ville, les sentiers de ski fond et de ra-

quette à la Forêt Ouareau, les sentiers de raquette au Mont Ouareau et le Sentier national, la motoneige, les activités du Club de l'Age d'Or, le club de marche, la bibliothèque etc.

En terminant, les membres du conseil et les employés de la municipalité vous transmettent leurs meilleurs vœux de paix, de joie, de bonheur et que l'année 2006 qui s'amorce, comble tous vos désirs.

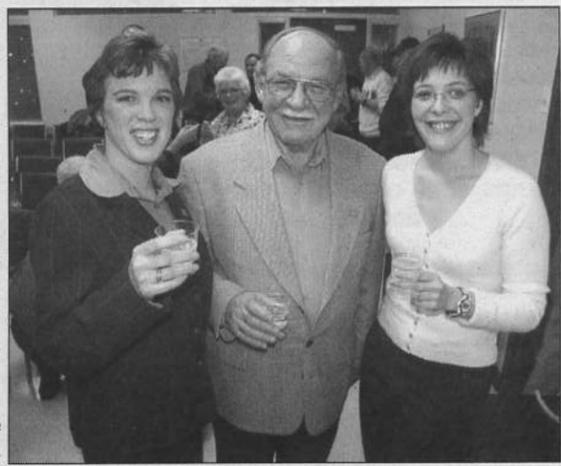
## Nominations à Notre-Dame-de-la-Merci

Un souffle nouveau à la direction de la municipalité Notre-Dame-de-la-Merci. Le 19 décembre dernier, le conseil a nommé Mmes Chantal Soucy, directrice générale, et Martine Bélanger directrice générale adjointe.

Depuis le départ de M. Jean Maurice Gadoury le 15 août dernier, Mme Soucy assumait l'intérim de la fonction. Elle compte 10 années d'expérience.

Mme Bélanger compte huit années d'expérience, assume la fonction de la direction du service de l'urbanisme et sera de plus directrice générale adjointe.

Prêtent à relever ce nouveau défi, elles se disent confiantes d'assumer leur nouvelle fonction que le conseil municipal vient de leur confier.



**Mme Chantal Soucy, le maire Julien Alarie et Mme Martine Bélanger.**

## Souper spaghetti et danse à NDM le 4 février

La Fabrique de Notre-Dame-de-la-Merci organise un super *souper spaghetti* le samedi 4 février en la salle municipale, à 18h. On y dégustera les desserts vedettes de nos cordons bleus.

Tous sont invités à participer à cette rencontre de joie et d'amitié à l'approche de la St-Valentin. Ce souper bénéfique aidera à boucler le budget de la Fabrique. Des prix de présence seront tirés au cours de la soirée de danse. De l'amusement garanti!

## Le dépouillement de Noël à NDM

Encore cette année, le dimanche 18 décembre dernier se tenait le traditionnel *Dépouillement de Noël* organisé par les Loisirs de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

Une réussite grâce à la participation de tous, et plus particulièrement les enfants et leurs parents, le Père Noël, Josée Marchiori pour son animation auprès des enfants, le restaurant du lac Blanc pour son brunch, le Marché Metro avec un bon d'achat de 50 \$, Joë de Variétés St-Donat pour sa collaboration et ses bons prix, et ne pas oublier Mme Ruby DeCastegnier et le Courrier du Père Noël qui, grâce à sa générosité, a permis de gâter deux fois plus les enfants.

Chaque année, Noël est plus doux pour des centaines de personnes grâce au dévouement auprès des concitoyens de Notre-Dame-de-la-Merci.

## Une guignolée très fructueuse à NDM

Plus d'une trentaine de bénévoles, jeunes et moins jeunes, en chantant, en dansant, cloche à la main, ont passé de porte en porte ramassant des denrées et de l'argent pour le mieux-être de leurs concitoyens.

Évidemment, cela n'aurait pu être possible sans l'action bénévole et gratuite et sans la générosité des paroissiens.

Oui, il y a des démunis dans la paroisse. Oui, il y a des gens qu'on peut rendre plus heureux. Oui, il y a des enfants à qui on peut donner de la joie!

Et puis, il a fallu tout organiser, trier, classer etc. Grâce à nos religieuses hospitalières de St-Joseph, cette lourde tâche, valorisante et enrichissante, devient possible. Elles le font dans la joie et la plus grande discrétion.

L'engagement bénévole, ne serait-ce pas une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus? Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

BIJOUTERIE  
**HEM**  
15 ans déjà  
BIJOUX  
OR ET ARGENT  
PERLES  
MONTRES

Vente et réparation  
Bijoutier sur place

Cardinal  
Timex  
Fiori  
Bulova  
Caravelle

8 rue Principale  
Ste-Agathe-des-Monts  
**326-8149**  
Prop.: Hélène Mitron

## EXCAVATION F. PIGEON et Associé

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis.  
Bonheur, Santé et prospérité.

François Pigeon, président fondateur  
Gilbert Boyer, secrétaire trésorier,  
responsable des soumissions  
et leurs employés



- Fondation
- Champ d'épuration
- Ligne d'eau et égouts
- Chemin
- Transport en vrac
- Sable, gravier, pierre, etc.
- Démolition
- Commercial, résidentiel

2100, rte 125, NDM  
424-2450

Ste-Agathe  
326-7967

## GOUTEZ AUX JOIES DE LA MOTONEIGE

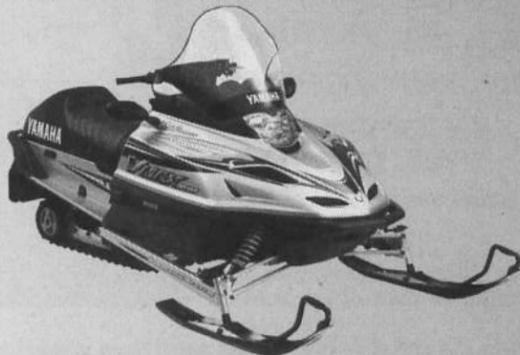
sans payer le gros prix (achat)  
**SOLUTION?**  
LA LOCATION CHEZ:

## SPORT ET MARINE MV

le plus gros centre de location de motoneiges à St-Donat avec

Près de 40 motoneiges  
les fameuses YAMAHA  
Les meilleures et les plus fiables au monde

Parlez-en à vos amis et réservez sans tarder



**SPORT ET MARINE MV INC.**  
1108, Principale, Saint-Donat  
**424-3433**



Ric Garland,  
maire d'Entrelacs

## Le mot du conseil municipal d'Entrelacs

Avec l'arrivée du froid et de la neige, les motoneiges ont commencé à circuler à Entrelacs. Nous avons toujours bien accueilli les motoneigistes et ils contribuent grandement à notre économie hivernale. Cette année, nous avons décidé d'apporter certains changements au tracé précédent afin d'assurer la sécurité des citoyens et des motoneigistes, d'accueillir les motoneigistes de façon réglementaire et de faciliter la circulation pédestre et automobile.

Le Comité consultatif sur les sentiers motorisés Véhicules Hors Route, mis en place au printemps dernier, a remis au Conseil ses recommandations. Un énorme travail, auquel j'ai personnellement participé, a été réalisé en consultation avec nos commerçants, les clubs de VHR et les représentants du ministère des Transports du Québec, de Joliette. Ces derniers se sont même déplacés, accompagnés de la responsable de ce secteur à la MRC, pour évaluer sur place l'ancien tracé et nous faire leurs recommandations sur les changements à apporter dès maintenant pour se conformer aux règlements touchant la sécurité, ainsi qu'aux lois de la circulation. Le nouveau tracé décrit ci-dessous reflète ces exigences et du même coup, réduit les risques d'accident et les nuisances.

Pour la saison 2006, le sentier 43 (Trans-Québec) passe sur le lac des Îles, avec une signalisation accrue pour in-

viter les utilisateurs à réduire leur vitesse à certains endroits, avec des grands virages en «s» et de la clôture à neige installée pour garder les usagers sur la piste. En quittant le lac au quai municipal, le tracé emprunte les rues Provost, Groulx, Du Galet et Meunier pour accéder au sentier qui mène à la 125.

Une nouvelle bretelle d'accès aux services locaux est en place, partant de la rue Provost, contournant la grande patinoire, sortant sur la rue Gariépy pour arriver au trottoir du Chemin d'Entrelacs. De là, les motoneigistes ont accès aux services et ils doivent revenir sur leurs traces pour reprendre le sentier 43.

### Pourquoi ces changements?

Certaines traverses du chemin d'Entrelacs posaient des risques de sécurité inacceptables pour le MTQ qui a juridiction sur le chemin d'Entrelacs entre l'hôtel de ville et la 125. En effet, toute circulation de VHR sur une rue municipale ou provinciale doit être approuvée par le MTQ. Ainsi, la loi provinciale exige que les clubs VHR soient responsables des demandes au MTQ pour circuler sur les voies publiques et les traverser.

Les demandes d'approbation que le Club Blizzard doit faire parvenir au MTQ reflètent les conseils qui nous ont été donnés lors de cette visite. Les traverses devraient maintenant être plus sécuritaires. La limitation de la vitesse à 50 Km/h, en arrivant au village à la rue Meunier, pourrait être changée pour rendre cette intersection plus sécuritaire. Le MTQ nous a assurés d'une réponse rapide puisque ses experts ont déjà été sur les lieux avec nous.

Les motoneigistes, qui n'auront pas besoin de services, n'auront plus à passer le long du chemin d'Entrelacs, et par le fait même dans le cœur du village, ce qui rejoint la politique de circulation provinciale et ce qui leur permettra de prendre un sentier plus sécuritaire.

Comme partout ailleurs, la circulation des VHR est permise entre 6h et 22h afin de respecter la quiétude de nos résidents.

Dans une optique à plus long terme, nous attendons le rapport final du MTQ à la suite des consultations publiques tenues l'été dernier et auxquelles M. Paul Fleury, responsable du Comité consultation sur les sentiers VHR, et votre maire Ric Garland, ont participé. Nous souhaitons ainsi pouvoir créer des

sentiers permanents pour la saison 2006-2007. Mais déjà, les changements apportés au tracé cet hiver s'inscrivent dans la politique du Ministère visant le développement durable et la sécurité de la population, et surtout, ils répondent à leurs exigences et devraient recevoir leur approbation.

Comme municipalité responsable, nous avons voulu mettre en place dès maintenant une solution intérimaire aux problèmes de sécurité et de nuisance que présentait le tracé VHR précédent. Nous avons aussi voulu respecter les exigences du MTQ et suivre les procédures établies pour s'assurer de l'approbation des demandes des clubs. Nous avons invité tous les intervenants à participer à la recherche de solutions et

avons agi dans l'intérêt de tous les citoyens.

Bien sûr, une telle démarche bouscule les habitudes, mais avec la collaboration de tous, chacun pourra circuler chez nous en toute sécurité et avec plus de plaisir.

Pour les amateurs de ski de fond, la piste sur le lac des Îles est maintenant tracée. Elle suit les rives, contourne aussi la Grande Île, avec des accès de la marina, de la plage municipale et du quai municipal. Une deuxième patinoire, dédiée au patinage libre, a aussi été aménagée cet hiver sur le terrain de l'hôtel de ville.

Le Conseil d'Entrelacs vous souhaite à tous une excellente saison d'hiver!

## Concours St-Valentin Auberge des Trois Pignons

Le 4 février 2006 tirage d'un repas pour deux personnes d'une valeur de 50\$.

Profitez de l'occasion pour prendre un petit café tout en venant déposer le coupon et obtenez un autre coupon pour le tirage d'une nuitée pour deux avec le souper + déjeuner et spa extérieur d'une valeur de 200\$.

À proximité des sentiers de quad, motoneige, de ski de fond et raquette.

Au plaisir de vous avoir comme client.  
Toute l'équipe de l'auberge vous attend.

Auberge des Trois pignons  
516 ch. St-Guillaume  
St-Donat  
424-4761

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Tirage: 4 février 2006  
Date limite: 3 février 2006



Foresterie Saint-Donat

## Foresterie Saint-Donat vous informe...

La mise en place d'objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Depuis peu, le ministre des Ressources Naturelles et de la Faune a rendu public les objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier (OPMV) qui devront être intégrés aux prochains plans généraux d'aménagement forestier. Ces objectifs ont été définis à la suite de consultations publiques, tenues en 2003, auprès des organismes nationaux et régionaux, ainsi que des communautés autochtones. Pour l'ensemble du Québec, l'on retrouve 11 OPMV concernant :

La conservation des sols et de l'eau ;

La conservation de la biodiversité ;

Le maintien des avantages socio-économiques multiples que les forêts procurent à la société ;

La prise en compte, dans les choix de développement, des valeurs et des besoins exprimés par les populations concernées.

Dans les prochains mois, Foresterie St-Donat (FSD) s'activera à intégrer dans son plan d'aménagement forestier divers moyens pour rencontrer les cibles fixées par le ministère. Tout d'abord, FSD devra identifier des refuges biologiques sur plus de 100 hectares, excluant ainsi ces secteurs à tout aménagement forestier. Les refuges biologiques visent la conservation de la biodiversité associée aux vieilles forêts et ils sont considérés comme un outil complémentaire à la stratégie d'établissement du réseau d'aires protégées au Québec. Par la suite, FSD devra déterminer des îlots de vieillissement sur une superficie avoisinant les 500 hectares. Les îlots de vieillissement consistent à laisser vieillir des peuplements sur une période d'environ 20 ans après l'âge d'exploitabilité conventionnelle ; ces peuplements deviennent alors surannés. De plus, FSD devra mettre en œuvre des pratiques sylvicoles adaptées. Ces pratiques consistent à effectuer la récolte d'une partie du volume de bois en assurant le maintien de certaines caractéristiques des forêts mûres et surannées et en permettant un retour plus rapide à ces stades de développement. Les caractéristiques conservées seront : les chicots, les arbres à valeur faunique, les débris ligneux et la structure du peuplement.

Le maintien de la qualité des paysages en milieu forestier est également un enjeu fondamental pour notre région, où le développement touristique prend de plus en plus d'ampleur. Au cours des 6 dernières années, FSD s'est efforcé d'impliquer cette notion dans ces interventions forestières et la protection des paysages fera nécessairement partie intégrante de son prochain plan d'aménagement forestier.

**Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le site du MRNF**

Frédéric Raymond  
Biologiste



Maternelle - Primaire  
Berceau du cours international

Leur futur,  
c'est dans notre

nature !

L'École Marie-Anne offre une formation académique de type classique et avant-gardiste dans un environnement stimulant.

PORTES OUVERTES

Venez nous rencontrer  
le dimanche  
5 février 2006  
à 13h00.

POUR LES PARENTS:  
visite de l'école et  
rencontre avec la  
direction et  
les enseignants

POUR LES  
ENFANTS:  
activités encadrées

École et pensionnat Marie-Anne  
École privée mixte  
4567, rue du Mont-Pontbriand  
Rawdon (Québec), J0K 1S0  
(450) 834-4668  
Courriel: ema@pandore.qc.ca



## ABATTAGE D'ARBRES

**ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX**  
Émondage & élagage  
Service professionnel  
Assurance responsabilité  
Estimation gratuite

**ENTREPRENEUR FORESTIER**  
Pour travaux commerciaux

**Claude Charbonneau 424-7582**  
Cell: 324-7611

## ALARME/ANTENNE

**S SATELLITE**  
**A ALARME**  
**T TÉLÉPHONIE (prises, câblage, réparation)**

**COMMUNICATIONS**

**Patrick Riopel**  
Licence RBQ: 8227-9597-09 **424-2965**

## ARCHITECTE

**ANDRÉ LÉONARD O.A.Q.**  
ARCHITECTE

15 CHEMIN ST-GUILLAUME ST-DONAT 819-424-5781  
51 AVE DES GOUVERNEURS REPENTIGNY 450-581-7845

## ARPEUTEUR

**ALAIN CLEC'H**  
Arpenteur-Géomètre — Québec Land Surveyor

Ouvert du lundi au vendredi : 9 h 00 à 17 h 00  
Le samedi : 9 h 00 à 14 h 00

519, Principale St-Donat, Qué. J0T 2C0 Bur.: (819) 424-2815/3519  
Fax: (819) 424-5478

**RADO, CORBEIL & GÉNÉREUX**  
ARPEUTEURS-GÉOMÈTRES (S.E.N.C.)  
18 St-Henri Est • Sainte-Agathe-des-Monts • Tél.: (819) 326-0323

**HEURES D'OUVERTURE**  
VENDREDI 9H À 12H ET 13H À 16H  
338, rue Principale, Saint-Donat  
Tél.: (819) 424-7267

Tél.: (819) 326-0323 • rado-sebastien@polyinter.com

## ASSURANCES

**ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS**

**Lafrenière et St-Amour Inc. COURTIERS**

Sylvie-Anne St-Amour et François Lafrenière C.d'A.Ass

617, rue Principale • Saint-Donat  
**(819) 424-3115**  
Sans frais: 1-888-791-3115  
Télécopieur: (819) 424-7251

**ING ASSURANCE**

**Vézina, Forget et Associés Inc.**  
ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

327, rue Principale Saint-Donat (Qc) • J0T 2C0  
Tél.: (819) 424-2311  
Fax: (819) 424-5362

## AVOCATS

**DUNTON RAINVILLE**  
AVOCATS

Poursuivant la pratique de

Coutu Bastien & Associés

422 A, rue Principale Saint-Donat J0T 2C0 Téléphone: (819) 424-2132  
info@duntonrainville.com

## CHIROPRACTICIEN

**CABINET CHIROPRACTIQUE Dr Benoit Lagacé**  
Chiropraticien d.c.

292 ch. Ouareau Nord  
**(819) 424-2798**

Sur rendez-vous  
Lundi-Jeudi-Vendredi  
(heures variables)

## COMPTABLES

**DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS**  
COMPTABLES AGRÉÉS

**Mario Simard, C.A.**  
Associé

922, RUE DE LIÈGE EST MONTREAL, QUÉBEC H2P 1L1 Téléphone: (514) 387-8140  
Télécopieur: (514) 387-6334

422 A, RUE PRINCIPALE SAINT-DONAT, QUÉBEC J0T 2C0 Téléphone: (819) 424-3454  
Télécopieur: (819) 424-1574

**Yves de Carufel, CGA**  
COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

1960, boul. de Sainte-Adèle Sainte-Adèle (Québec) J9B 2N5 Téléphone: (450) 229-2346  
Télécopieur: (450) 229-1055  
Courriel: yvesdecarufel@cga.ca

1600, Henri-Bourassa Ouest, Suite 414 Montréal (Québec) H3M 3E2 Téléphone: (514) 331-4877  
Télécopieur: (514) 331-9340

472, rue Principale Saint-Donat (Québec) J0T 2C0 Téléphone: (819) 424-3135

## CONSTRUCTION

**CONSTRUCTION Réjean**  
Entrepreneur spécialisé  
Rénovation • Finition intérieure et extérieure

**819.424.3129**

## COURS DE PEINTURE

**Atelier Chez Sylvie**

- Cours de peinture sur bois
- Vente de pièces et matériel
- Vente de meubles

38, rue Emmanuel Tél. et fax: **(819) 424-1378**

## ÉBÉNISTE

**NOUVEAU DANS LE SECTEUR**

**LES CUISINES ST-DONAT inc. FABRICANT SPÉCIALISÉ**

820, Principale St-Donat J0T 2C0

- Armoires de cuisine
- Vanités • Meubles

**DESIGNER** ESTIMATION GRATUITE  
**424-2005**  
(819) 323-2505

**Ébénisterie Jarry**

- Armoires de cuisine
- Portes d'armoires sur mesure dans toutes les essences
- Vanités
- Moulures
- Ogees
- Manteaux de foyer
- Meubles
- Articles de bois pour peinture artisanale

38-A, rue Emmanuel • St-Donat  
**(819) 424-1378**

## ÉLECTRICIEN

Tél.: 424-5599

**Gaston Blais**  
ENT. ÉLECTRICIEN  
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

2017, Route 125 Notre-Dame-de-la-Merci

**Bordeaux Électrique Inc.** 40 ANS D'EXPÉRIENCE  
ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ

Michel Gagné M.EI.

Téléphone: (819) 324-6948  
Téléphone: (514) 891-7860  
Télécopieur: (450) 622-3106  
Courriel: bei@bellnet.ca • R.B.Q. 1118-0551-69

**S. G. SAINDON**  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.

**SYLVAIN SAINDON**  
PRÉSIDENT

RÉSIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL **PROJET CLÉ EN MAIN**  
**(819) 424-5558**  
**(450) 967-8080**  
TÉLÉCOPIEUR (450) 669-8831

## ENTREPÔTS

**Mini Entrepôt LOCATION RAYBEN**

Aussi LOCATION DE CHALET, LAC OUAREAU  
1327, Route 125 Sud St-Donat, Québec J0T 2C0  
**(819) 424-2001**

## EXCAVATION

**Les Excavations St-Donat inc.**  
Bernard Lambert RBQ: 2626599116

**SPÉCIALITÉ:**  
Installation de fosses septiques

**(819) 424-2821** 418, rue Du Collège C.P. 305, St-Donat

**MINIS PELLES HYDRAULIQUES J.L. enr**  
Jean Léveillé, prop.

- Terre
- Gravelle
- Pierre
- Drainage
- Terrassement
- Camion 6 roues

**(819) 424-3095** SAINT-DONAT J0T 2C0

## INGÉNIERIE

**MLC associés**  
experts conseils

Experts conseils en ingénierie  
Génie municipal  
Structure  
Mécanique  
Électricité

- Laval: 1200 boul. Chomedey, #950 / Tél.: (450) 687-7077
- Montréal: 400 av. Laurier ouest, #400 / Tél.: (514) 949-6105
- Joliette: 440, rue de Lanaudière / Tél.: (450) 752-2609

**Robert N. Gloutier, ing. président**  
St-Donat / (819) 424-4877

## MASSOTHÉRAPEUTE

**Hinésithérapeute Massothérapeute**  
**André Lavoie**

**Service de soins à domicile**

- Massage thérapeutique
- Douleur dû aux accidents de travail
- Surutilisation musculaire
- Courbatures liées au stress

**Reçu pour assurances disponible**

Membre CMAPPAC inc.: 96-124  
Sur rendez-vous: Résidence: **424-3149**  
Pagette: **(514) 921-4751**  
Fax: **(819) 424-4512**

## MAISONS USINÉES

**MAISONS MARCOUX HOMES**

Patrick Charette  
CONSEILLER EN HABITATION

557, Principale St-Donat (Québec) J0T 2C0  
www.maisonsmarcoux.com  
pcharette@maisonsmarcoux.com

Tél: (819) 424-7808  
877-977-7808  
Télec: (819) 424-9046  
R.B.Q. 8112-8050-55

## NOTAIRE

**Me RAYMOND M. SIGOUIN**  
L.L.B., D.D.N.

**Me MARIE-CLAUDE RAYMOND**  
L.L.L., D.D.N.

**RAYMOND & SIGOUIN**  
NOTAIRES  
CONSEILLERS JURIDIQUE

430 Principale, C.P. 400 (Place Monette), St-Donat  
Tél.: (819) 424-2272 • Fax: (819) 424-1574

## PEINTRE

**LES ENTREPRISES GÉRALD COMTOIS INC.**  
Entrepreneur - Peintre

**Cell.: 514-594-1263**

Johanne Garceau: 424-5602  
Denis Houle: 424-7977

« Licence RBQ: 1643-4979-88 »

**R. Senécal**  
ENTREPRENEUR PEINTRE

**Tél.: (819) 424-4446**  
**Cell: (819) 325-0425**

Peinture intérieure/extérieure Résidentiel/commercial  
R.B.Q.: 8315-8865-07

ESTIMATION GRATUITE TRAVAIL GARANTI

## PHARMACIE

**Julie Joanis**  
PHARMACIENNE

480, rue Principale, St-Donat J0T 2C0  
Tél.: **(819) 424-2626**

**Heures d'ouverture**  
Lundi au jeudi: 9h à 17h30 • Vendredi: 9h à 19h30  
Samedi: 9h à 17h • Dimanche: 10h à 16h

ASSOCIÉE À **Obonsoins**

**FADOQ**  
Mouvement des Aînés de Québec  
Région Lanaudière

**Club Mouvement des Aînés de Saint-Donat**

C'est le 11 décembre, lors du souper de Noël au Manoir des Laurentides, que 90 personnes ont festoyé pour partager la joie de Noël et les bons vœux pour l'année à venir. La soirée, animée par notre sympathique musicien Robert Dagenais, était empreinte de gaieté et d'entrain.

Nous vous invitons à participer aux activités qui débiteront le mardi 10 janvier au local. Suivront le bingo les 12 et 26 janvier, les 9 et 23 février à 13h30. En plus des activités régulières, il y a la soirée de bridge tous les mercredis soir à 19h15.

De plus, des cours de danse en ligne débiteront les mardis à compter du 24 janvier à 19h15. Aussi les cours de conditionnement physique le 28 février à 10h30.

À noter à votre agenda le souper BBQ de la St-Valentin qui aura lieu le 12 février. Pour info, communiquez avec Jeannine Lippé au 424-1205.

Au nom du conseil, je vous souhaite une très bonne année 2006 et au plaisir de vous revoir.

**Alberte Nadeau, secrétaire**

**PETITES ANNONCES**  
(819) 424-2610

• Annonce encadrée:.....10\$  
\* Payé après parution:.....+1\$

**À LOUER**

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, eau chaude fournie, stationnement privé, informations: 424-2300

**DIVERS À VENDRE**

Jeep T.J., 2001, 56 000 km, 4 roues motrices, 2 toits, 12,500 \$ 424-4326

3 souffleurs à vendre: Une Ariens 4 hp, 400\$, une Ariens 7 hp, 400\$, une MTD 10/33, 10 hp, démarreur électrique: 600\$ négociable. 2 motoneiges: 1 Elan, 2 cylindres, 1973: 1000\$, 1 Olympique 1972, 1 cylindre: 750\$: 424-7225

**BOIS DE CHAUFFAGE**

Bois de chauffage à vendre par le producteur, semi-sec/vert, érable 70%, merisier 15%, et Hêtre 15%. Tronçonné: 45\$, fendu: 50\$/corde. Livraison en sus. (514) 957-1357

**Prière à Sainte Rita**

Ô Sainte Rita, Sainte de l'impossible et avocate des causes désespérées, sous le poids de l'épreuve, j'ai recours à vous. Libérez mon pauvre cœur des angoisses qui l'oppressent et rendez la paix à mon esprit accablé. Vous que Dieu a choisie d'établir comme avocate des causes désespérées, obtenez-moi cette grâce que je sollicite...

Si mes péchés constituent un obstacle à l'accomplissement de mes vœux les plus chers, obtenez-moi la grande grâce d'un sincère repentir et du pardon. En tout cas, ne permettez pas que je continue à vivre ainsi dans une si grande affliction. Ayez pitié de moi!

Ô Seigneur voyez l'espoir que je mets en Vous! Écoutez Votre Bienheureuse Rita. Exaucez-la encore une fois en nous manifestant Votre Miséricorde. Amen.

**S.J.**

**REMERCIEMENTS DE DÉCÈS GAËTAN LAVOIE**



Nous avons très touchés par votre témoignage de sympathie, suite au décès de Gaétan Lavoie survenu le 17 novembre à l'âge de 73 ans. Nous vous remercions chaleureusement soit par une visite au salon, assistance aux funérailles, envoi de fleurs, messe, carte de sympathie, dons à la Fondation des maladies du cœur. Que chacun considère ces remerciements comme personnellement adressés. **Son épouse Françoise, ses deux fils, leur conjointe et ses trois petits-fils.**

**PRIÈRE INFALLIBLE À LA VIERGE**

Fleur toute belle du Mont-Carmel, vigne fructueuse, splendeur du ciel, Mère bénie du fils de Dieu assistez-moi dans mes besoins. Ô étoile de mer, aidez-moi et montrez-moi ici même, que vous êtes ma mère. Ô Sainte Marie Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, je vous supplie du fond du cœur de m'appuyer dans cette demande (formuler ici votre demande). Personne ne peut résister à votre puissance. Ô Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous (3 fois). Sainte-Marie, je remets cette cause entre vos mains (3 fois). Faire cette prière 3 jours de suite et vous devez ensuite la publier, la faveur sera accordée.

**S.J.**

# La bibliothèque municipale d'Entrelacs célèbre ses 25 ans

Le nouveau conseil de ville d'Entrelacs, en collaboration avec Mme Suzanne Larivière, responsable de la bibliothèque, rend hommage à tous les bénévoles qui ont assuré la croissance et la gestion de la bibliothèque municipale depuis 25 ans.

Victorine Provost, feue sa fondatrice, pour démarrer ce service au sous-sol de sa résidence. La tradition orale veut qu'elle ait ramassé des livres auprès de différentes sources. La bibliothèque était née,

nement exceptionnel de la bibliothèque qui a servi de cobaye lors de l'informatisation du réseau des 65 bibliothèques affiliées des Laurentides, dont le siège se trouve à Ste-Agathe-des-Monts. Malgré une faible population, on y bat des records d'achalandage, surtout entre le 24 juin et la fin d'août, période où la population d'Entrelacs triple. La responsable se souvient même d'avoir servi 52 personnes en deux heures pendant une période de pointe.

tient à clore ce 25e anniversaire de la bibliothèque en rendant un hommage spécial aux quelque 25 bénévoles qui ont contribué au développement de la bibliothèque depuis ses débuts, et qui méritent toute la reconnaissance des citoyens. Leur implication de la bibliothèque permet à notre municipalité de maintenir une activité culturelle essentielle à la formation des générations à venir. Le travail accompli au jour le jour est exemplaire, et nous en remercions de tout cœur tous les bénévoles au nom de la population d'Entrelacs.

En effet, il aura fallu 100 ans pour que le petit village d'Entrelacs, qui remonte à 1880 et qui fut baptisé St-Émile, ait sa propre bibliothèque. Il aura surtout fallu une bonne dose d'audace et de persévérance de la part de Mme

C'était le 1<sup>er</sup> octobre 1979. Ont succédé à Mme Provost Mmes Réna Lévesque, Armande Boissonneault et Micheline Parent – cette dernière ayant été bénévole pendant environ six ans, dont quatre ans comme responsable. Mme Larivière souligne le position-

M. Ric Garland, nouveau maire d'Entrelacs, déclarait: «Le Conseil de ville

**LIGUE DE QUILLES LES ÂÎNÉS DE NDM**

OCTOBRE 2005

ÉQUIPES #	CAPITAINE	COMMANDITAIRES	POINTS
1	J.P. LEDUC	Gestion N.Forget	209
2	É.SOUCY	Fabri-Plex NDM	218
3	J.L. DUVAL	Rest. Chez Hayes	259
4	L.GARAND	M. Pizza	217,5
5	J.DUBORD	Ultramar	222,5
6	C.ARBOUR	Pharmacie Joanis	255

**LIGUE DE QUILLES BOULE D'OR**

Classement au 1<sup>er</sup> janvier 2006

RANG	CAPITAINES	COMMANDITAIRES	POINTS SAISON
1	C.LAFOND	LE JARDIN GREC	266
2	G.JONES	REST. CHEZ HAYES	241
3	H.BEAUREGARD	REST. M. PIZZA	240
4	C.LABARRE	REST. PETITE MICHÈLE	239
5	L.L-TARDIF	REST. CUISTO DU NORD	222,5
6	G.TARDIF	RÔTISSERIE ST-DONAT	219,5

**LIGUE DE QUILLES LES SYMPATHIQUES**

Rencontre de décembre 2005

RANG	CAPITAINES	COMMANDITAIRES	POINTS SAISON
1	J.PELLERIN	DOLLAR +	233
2	L.PEPIN	LE MONTAGNARD	223
3	J.JOLY	BANQUE NATIONALE	214
4	P.TORALTI	REST. TAIPAN	205
5	C.ARBOUR	REST. AUX FLAMBEAUX	205
6	J.LIPPÉ	CTRE MATERIAUX ST-DONAT	189

## Le dîner des bénévoles de La Bouée toujours aussi populaire



**REMERCIEMENTS DE DÉCÈS JEANNOT HOULE 1937-2005**



Suite au décès de M. Jeannot Houle survenu le 29 novembre à l'âge de 68 ans 8 mois, il laisse dans le deuil, son épouse Réjeanne Désormeaux, ses enfants Linda (Laurent), Johanne (Bernard), François, ses soeurs Monique, Raymonde (Michel) ses frères André (Suzanne), Victor, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Merci à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messes, présence au salon, fleurs, cartes ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels

Comme tous les ans, La Bouée a tenu son dîner annuel des bénévoles à son local au sous-sol de l'église de saint-Donat. Et d'année en année, les cuisinières se surpassent pour offrir le traditionnel dîner des Fêtes. Le maire Richard Bénard, les conseillers Joé Deslauriers et Guy Lorrain, le pasteur Auguste ainsi que la présidente de la Bouée Micheline lalonde ont pris part à ce dîner.

**REMERCIEMENTS DE DÉCÈS RAYMOND COUSINEAU**



Nous tenons à remercier très sincèrement tous les parents et amis qui ont partagé notre chagrin lors du décès de Monsieur Raymond Cousineau survenu le 29 novembre 2005 à l'âge de 79 ans soit par offrandes de messes, fleurs, cartes, dons, visites ou assistances aux funérailles. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels de la part de sa conjointe Lise Bourgeois ainsi que la famille Cousineau.

**REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR**



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. Cœur immaculé de Marie, priez pour moi pécheur maintenant et à l'heure de ma mort. Amen.

**S.J.**

**LIGUE DE QUILLES L'AMITIÉ ST-DONAT**

RENCONTRE DU MERCREDI 14 DÉCEMBRE 2005

RANG	ÉQUIPES	POINTS SEM.	POINTS SAISON
1	R.DAVIAULT Rest. Chez Hayes	11	200
2	J.LIPPÉ Barbier A.Simard	14	190,5
3	F.SANSREGRET Pétro Canada	12	187
4	R.SAVARIA Foresterie St-Donat	16	185
5	G.VILLENEUVE Jardinière du Village	8	164
6	G.SAVARIA Const. G.Desrochers	11	150,5

RENCONTRE DU VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2005

RANG	ÉQUIPES	POINTS SEM.	POINTS SAISON
1	A.LAVOIE Précision Chaleur	11	215,5
2	J.BROSSEAU Resto & Motel St-Amour	15	183,5
3	R.SAVARIA Ultramar	8	183,5
4	A.NADEAU Resto Petite Michèle	16	169
5	G.SAVARIA Brasserie Hayes	9	164
6	F.SANSREGRET Construction C.Juteau	13	160

**Résultats de hockey de la ligue du mardi soir**

**Gardiens de but**

Sylvain Lavoie - Victoire: 3 / Défaite: 5 / Moy. eff.: 0,880  
Claude Lambert - Victoire: 5 / Défaite: 2 / Moy. eff.: 0,908  
François Lafrenière - Victoire: 0 / Défaite: 1 / Moy. eff.: 0,828

**Les marqueurs**

1• S. Charlebois - Buts: 8 / Passes: 5 / Pts: 13 / Pun.: 0  
2• Y. Lacroix - Buts: 6 / Passes: 4 / Pts: 10 / Pun.: 1  
3• P. Riopel - Buts: 7 / Passes: 2 / Pts: 9 / Pun.: 0  
4• P. Juteau - Buts: 6 / Passes: 2 / Pts: 8 / Pun.: 0  
5• C. Nadon - Buts: 6 / Passes: 2 / Pts: 8 / Pun.: 0  
6• M. Racine - Buts: 5 / Passes: 3 / Pts: 8 / Pun.: 0  
7• C. Labarre - Buts: 2 / Passes: 2 / Pts: 4 / Pun.: 0  
8• M. Larrivé - Buts: 2 / Passes: 2 / Pts: 4 / Pun.: 0  
9• F. Chabot - Buts: 1 / Passes: 3 / Pts: 4 / Pun.: 0  
10• P. Richard - Buts: 0 / Passes: 4 / Pts: 4 / Pun.: 0  
11• A. Beaulieu - Buts: 2 / Passes: 1 / Pts: 3 / Pun.: 0  
12• C. Juteau - Buts: 2 / Passes: 1 / Pts: 3 / Pun.: 1  
13• J. Deguire - Buts: 1 / Passes: 1 / Pts: 2 / Pun.: 2  
14• P. Juteau - Buts: 0 / Passes: 2 / Pts: 2 / Pun.: 0  
15• P. Mathieu (blessé) - Buts: 2 / Passes: 0 / Pts: 2 / Pun.: 0  
16• P.A. Simard - Buts: 0 / Passes: 1 / Pts: 1 / Pun.: 0  
17• C. Rivest - Buts: 0 / Passes: 1 / Pts: 1 / Pun.: 0  
18• D. Villeneuve - Buts: 0 / Passes: 1 / Pts: 1 / Pun.: 1  
19• P. Dupuis - Buts: 0 / Passes: 1 / Pts: 1 / Pun.: 0  
20• C. Robidoux - Buts: 0 / Passes: 0 / Pts: 0 / Pun.: 0

**Substituts**

21• P. Gagnon - Buts: 4 / Passes: 1 / Pts: 5 / Pun.: 0  
22• P. Charbonneau - Buts: 0 / Passes: 1 / Pts: 1 / Pun.: 0  
23• A. Durand - Buts: 0 / Passes: 1 / Pts: 1 / Pun.: 0  
24• F. Racine - Buts: 0 / Passes: 0 / Pts: 0 / Pun.: 0

**ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE**

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ C.P.: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Province: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

**Abonnement:**  
Retournez à: Journal Altitude 1350 15.00\$ Canada  
365, Principale 30.00\$ Étranger 1 an (12 numéros)  
Saint-Donat (Québec)  
JOT 2C0  
Infos.: (819) 424-2610  
Fax: (819) 424-3615

**NOUVEL ABONNEMENT**   
**RENOUVELLEMENT**   
**J'ABONNE UN AMI**

# À St-Donat c'est La Capitale

**La Capitale Saint-Donat**  
Courtier immobilier agréé  
472, rue Principale

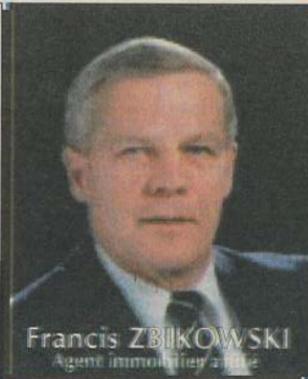
**(819) 424-2443**  
**(514) 286-7058**



**Jean LAVOIE**  
Courtier immobilier agréé



**Yves PAQUIN**  
Agent immobilier affilié



**Francis ZBIKOWSKI**  
Agent immobilier affilié



**Marc-André LAVOIE**  
Agent immobilier affilié

Franchisé autorisé et indépendant  
de Réseau Immobilier  
La Capitale Inc. franchiseur.

[www.LaCapitaleStDonat.com](http://www.LaCapitaleStDonat.com)

**LAC ARCHAMBAULT - BORD DE L'EAU**



Propriété de 2 cac, comb. lente. Belle plage sécuritaire avec pente douce et sécuritaire. Terrain plat facile d'accès et vue magnifique. Grand balcon: 355,000 \$

**LAC ARCHAMBAULT - BORD DE L'EAU DE 135 PIEDS**



Chalet de 2 cac rénové en 2005. Plafonds en pin dans 3 pièces. Comb. lente en coin. Deux grands balcons et vue panoramique. Vendu meublé: 225,000 \$

**LAC BEAUCHAMP - ACCÈS À 2 PLAGES DE SABLE**



Bungalow de 7 pièces dont 3 cac situé dans un secteur paisible à prox. du club de golf et de 2 centres de ski. Solarium et foyer: 199,000 \$

**LAC OUAREAU - ACCÈS**



Jolie propriété neuve de 3 cac dans un secteur calme et boisé dotée d'un foyer et aspirateur central. Garage simple avec mezzanine pour rangement. Fenestration abondante: 179,000 \$

**RIVIÈRE OUAREAU - ACCÈS NOTARIÉ**



Secteur paisible avec petit lac artificiel face à cette propriété plus accès notarié à une plage. 2 cac, comb. lente. À prox. du Mt La Réserve, Club de golf et village: 179,000 \$

**LAC CROCHE - ACCÈS**



Charmante propriété de 7 pièces avec verrière isolée, plancher en céramique chauffant, 2 cac, foyer au gaz. Garage double, cabanon et remise. À prox. entrée Mt-Tremblant: 189,000 \$

**LAC CROCHE - ACCÈS**



Propriété rénovée en 1994, 9 pièces dont 4 au sous-sol aménagé en bachelors. Comb. lente. Garage et ascenseur. Adaptée pour personne en fauteuil roulant: 175,000 \$

**LAC ARCHAMBAULT - ACCÈS - secteur village**



Joli bungalow de 4 cac avec accès à une plage semi-privée pour baignade. Vue sur l'eau et montagnes et à prox. du Mt-Garceau. Foyer et s-sol aménagé en partie: 199,000 \$

**LAC LAFRENIÈRE (N.D.M.) BORD DE L'EAU DE 75 PIEDS AVEC PLAGE**



Chalet confortable de 3 cac avec comb. lente. Veranda grillagée avec vue sur le lac. Meubles inclus ainsi que pédalo et canot. Tranquillité assurée car bateaux moteur interdits: 135,000 \$

**LAC ARCHAMBAULT - BORD DE L'EAU (SECTEUR VILLAGE)**



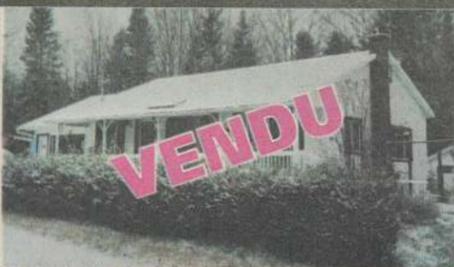
Belle propriété de 9 pièces et 5 cac avec vue sur le lac et plage semi-privée. Cette maison bien éclairée est dotée d'un échangeur d'air, asp. central et sys. arrosage: 339,000 \$

**LAC ARCHAMBAULT - BORD DE L'EAU**



Propriété de 4 cac située dans le secteur de choix de la Baie de Tire. Beau terrain plat de 40,800 pc. avec murs de soutènement en pierres. Garage double, foyer au bois et bien plus: 795,000 \$

**LAC LAFRENIÈRE - ACCÈS PLAGE DE SABLE**



Bungalow de 5 pièces, 2 cac en pleine nature avec accès au lac Lafrenière où les bateaux moteur ne sont pas autorisés. Comb. lente, partiellement meublé. Prix intéressant: 75,000 \$

**LAC OUAREAU - BORD DE L'EAU 138 PIEDS DE PLAGE DE SABLE**



Propriété ayant eu plusieurs améliorations au fil des ans. 4 cac dont l'une genre suite, 2 sdb, comb. lente. S-sol aménagé. Garage double, piscine creusée recouverte d'une serre rétractable et plus encore: 525,000 \$

**VILLAGE**



Maison de qualité de 3 cac, 2 sdb, bain thérapeutique et tourbillon et foyer au bois. Grand terrain avec syst. arrosage. S-sol aménagé, poss. logement 3 1/2: 169,000 \$

**RIVIÈRE BLANCHE - BORD DE L'EAU**



Condominium avec accès aux lacs Archambault et Ouareau, 1 cac, foyer. Cachet particulier grâce à la vue sur les cascades. Endroit paisible assurant sérénité. Tout près du Mt-Garceau: 145,000 \$

**LAC OUAREAU - ACCÈS**



Propriété chaleureuse de 3 cac, 2 sdb, foyer au bois. À quelques mn. de la plage publique. Terrain plat et ensoleillé de 30,900 pc. Balcon à l'étage: 137,000 \$

**LAC ARCHAMBAULT - ACCÈS**



Maison chaleureuse bien décorée, ayant à 300 pi. un accès notarié pour la baignade. 2 cac, foyer au bois, garage isolé et chauffé. Grand balcon: 158,000 \$

**NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI**



Grande maison de 9 pièces, 4 cac. S-sol aménagé. Belle verrière en fibre de verre et balcon-terrace. Garage isolé et chauffé. Idéal pour travailleur autonome. 182,000 \$

**VILLAGE**



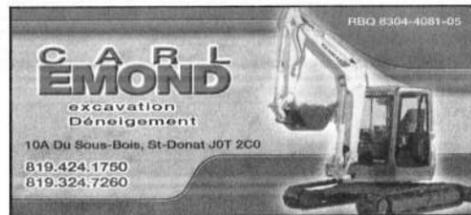
Propriété située sur un coin de rue au centre du village tout en étant dans un secteur paisible. Terrain bien aménagé. Chambre froide au s-sol. Grande veranda et garage: 115,000 \$

**LAC BEAUCHAMP - BORD DE L'EAU**



Petite maison ayant une bande de terrain au bord du lac Beauchamp. À quelques pas du club de golf et à prox. des centres de ski Mt-Garceau et La Réserve. Pied à terre intéressant: 79,000 \$

Semaine du 23 janvier 2006



## Par une journée de tempête à St-Donat



L'équipe de déneigement du Service des Travaux publics de la municipalité de Saint-Donat.

de 4 h le matin. La circulation n'ayant pas commencé, les charrues ont plus de facilité à circuler.

### C'est un départ

Le départ de la "run" de Normand se fait donc au chemin Régimbald, un chemin avec de multiples courbes et pentes. Quand on part ce courbe-là, il y a deux pouces de neige au sol, mais la neige ne cesse de tomber et très rapidement, on est rendu à six pouces. La visibilité est très mauvaise. Les sensations dans ce véhicule sont diverses. D'abord, avec la hauteur de ce camion, on a l'impression que rien ne peut nous arrêter. Pourtant, lorsqu'il y a des plaques de glaces, tout peut arriver. Heureusement que je suis avec un excellent conducteur. Ce véhicule porte très dur; avoir envie d'aller aux toilettes. Par contre, il est préférable d'avoir le dos et la colonne vertébrale en très bonne condition.

On arrive dans des chemins compliqués tels que le ch. Vaillancourt. Des véhicules en plein milieu d'un chemin qui empêchent ou gênent le travail des chauffeurs et leur rendent la vie très difficile. De ce fait, le travail ne peut être exécuté de façon correcte.

Quelle tempête ce Normand! Pendant que moi je blasphème dans la déneigeuse, lui devait en descendre pour aller expliquer aux gens qu'ils doivent se déplacer. De plus, avec l'étréoussse de certains chemins, il est impossible de déneiger lorsqu'il y a des automobiles qui bloquent le passage.

Un autre a laissé en plein stationnement une boîte de "pick up" en fibre de verre et des pneus. À croire qu'il y en a qui pensent que les déneigeurs ramassent les pièces automobiles usagées.

Constamment en contact avec Michel Raymond, les chauffeurs l'informent de certains problèmes qui surviennent sur leur trajet ou de situations spéciales qu'ils constatent.

Michel: - "Normand, es-tu à l'écoute?"

Normand: - "Oui."

Michel: - "Tout va bien?"

Normand: - "Nathalie, tout va bien."

Michel: - "Nathalie, est-ce que ça va?"

Nathalie: - "Oui ça va, un p'tit café, ça serait bon"

Chaque chauffeur à son trajet qu'il connaît parfaitement. Le parcours de Normand est le suivant: de la municipalité avec les fourches et tout le secteur du chemin de la Montagne Noire.

Un 4 roues est "jammé" en plein milieu d'une rue...pauvre lui, il était sur sa réserve d'essence, puis il est tombé en panne, plus d'essence. Heureusement, je le connais et, amicalement, je ris un peu de lui!

Le déneigement de la municipalité se fait en sept heures si tout va bien et qu'il ne continue pas à neiger durant le temps du déneigement, bien sûr. Pour réduire le temps de parcours, il faudrait acquérir un autre véhicule de déneigement, ce qui engendrerait des coûts importants.

On arrive au ch. Lac Boeuf. C'est un cul-de-sac. On est rendu au bout de ce petit

SUITE AU VERSO



par Nathalie Boussion

J'ai voulu vivre quelques heures de tempête à bord d'un chasse-neige de la municipalité de Saint-Donat. Voici mon expérience...toute une expérience!

Il est 3 h du matin, le téléphone sonne, il fait nuit et il neige.

- "Bonjour Nathalie, est-ce que tu veux faire ton reportage ce matin?" Michel Raymond, directeur, Travaux publics.

- À moitié endormie, à moitié réveillée: "Oui, oui, pas de problèmes". Nathalie Boussion.

- "Veux-tu que je vienne te chercher?" M.R.

- Ok, dans combien de temps?" N.B.

- Dans une heure. Oublie pas d'aller aux toilettes, parce que une fois que tu es partie, tu ne peux plus y aller". M.R.

- "O.K.". N.B.

Et voilà le train-train durant l'hiver.

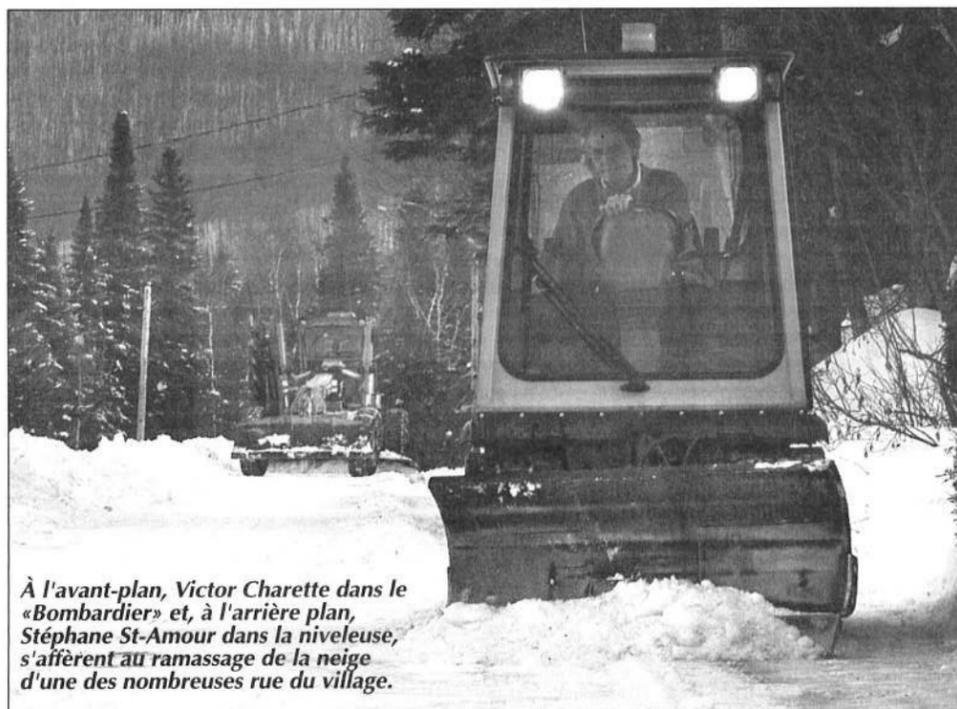
Avant d'appeler toute l'équipe, il faut que Michel Raymond aille vérifier l'état des routes. Il s'est donc levé à 2 h, il a été au village, puis sur la

route de Tremblant. Il appelle l'équipe à 3 h pour qu'ils soient au garage pour le départ à 4 h du matin.

Lorsqu'il y a deux pouces de neige au sol, Michel appelle l'équipe complète, une équipe formée de huit chauffeurs qui doivent être prêts en tout temps (nuit et jour) durant la période hivernale pour déneiger tous les chemins de Saint-Donat. Une équipe qui épand 12 000 tonnes d'abrasif (sable) par année, une équipe qui déneige un territoire de 207 km à chaque tempête.

J'ai donc eu le plaisir de faire un des trajets en compagnie de Normand Lefebvre, à l'emploi de la municipalité de Saint-Donat depuis 15 ans, chauffeur depuis 36 ans. L'enthousiasme avec lequel Normand m'explique son travail, ses avantages, ses inconvénients, ne trompe pas. Il aime ça!

Je monte donc dans ce mastodonte de 14 500 kilos sans compter le chargement d'abrasif. Heureux de travailler pour la municipalité, Normand estime avoir de bonnes conditions de travail, mais spécifie qu'il ne faut pas s'attendre que les chutes de neige se fassent entre 9h et 17h, du lundi au vendredi. Le déneigement s'exécute beaucoup mieux si la neige tombe durant la nuit et que le déneigement puisse s'exécuter à compter



À l'avant-plan, Victor Charette dans le «Bombardier» et, à l'arrière plan, Stéphane St-Amand dans la niveleuse, s'affèrent au ramassage de la neige d'une des nombreuses rue du village.

**Mini Entrepôt**  
**LOCATION**  
**RAYBEN**  
 Aussi LOCATION DE CHALETS, LAC OUAREAU  
 1327, Route 125 Sud St-Donat, Québec J0T 2C0  
**(819)424-2001**

**Influence Coiffure** Pour Elle & Lui  
**NOUVEAU** Infrathérapie (Slima Beauté)  
 Les bienfaits de l'infrathérapie sont pour vous!  
 Cette technologie vous offre ce qu'il y a de mieux pour votre corps!  
 Tél.: 424-7902  
 335, rue St-Donat  
 Place Monette • Saint-Donat  
 • Coiffure • Esthétique  
 • Bronzage • Pose d'ongle

# Tempête... suite

chemin. Dans ma tête, je me dis: "Il ne peut pas tourner ici, il y a des fossés tout autour de nous". Alors, je m'attends à ce qu'il reparte en marche arrière. Erreur!

J'ai soudain eu des sueurs froides, je me suis vue momentanément dans un des trois fossés, je ne savais juste pas encore lequel. Erreur!

Il a manoeuvré avec une facilité déconcertante, mais j'ai préféré ne pas trop regarder car à un moment

donné, quand je me suis ouvert les yeux et que j'ai vu la distance entre le devant de la déneigeuse et le début du fossé, j'ai plutôt préféré regarder la neige qui tombait dans les arbres.

Durant la période estivale, du 15 avril au 15 octobre, les gars travaillent quatre jours de neuf heures et le vendredi, de 8 h à midi. "L'été, on travaille sur les bris d'aqueduc, les rues en mauvais état, les fossés, ponceaux etc., mais c'est quand même un peu plus régulier que l'hiver".

J'ai donc voulu connaître leur travail, vivre un petit quatre heures dans la peau d'un chauffeur et d'un directeur des Travaux publics. Ces emplois ne sont pas faits pour moi: me ramasser toute seule dans un camion dans le fond d'un chemin à 4 h du matin

parce que le camion ne veut plus décoller, et juste la radio pour communiquer alors que les ondes n'entrent même pas; recevoir des appels de bêtises comme "Je suis pris dans le fossé, je paye des taxes, qu'est-ce que vous faites?" alors qu'en fait, cet automobiliste se promenait en plein mois de janvier dans une côte avec des pneus quatre saisons inappropriés. non vraiment, cela n'est pas pour moi. Le moto d'un travailleur comme Normand durant l'hiver: être, durant plus de quatre mois, à la merci de la température et vivre presque constamment dans l'imprévisible, la possibilité de rater des événements comme Noël, le Jour de l'An, un anniversaire quelconque, une visite au Salon de l'auto s'il y a

chute de neige. Et malgré ça, votre enthousiasme, votre professionnalisme font de Saint-Donat une municipalité où l'on peut se vanter de la qualité de l'équipe des Travaux publics. On peut donc se vanter de la qualité du déneigement, surtout si on prend le temps de se comparer à des municipalités semblables de la nôtre et dans plusieurs cas, à des municipalités de loin plus importantes que la nôtre avec des effectifs souvent supérieurs aux nôtres.

Je dois vous dire que je me sens en sécurité de rouler sur les chemins de Saint-Donat. Toute ma gratitude et mon appréciation à vous tous: **Michel, Normand, Mario, Réjean, Simon, Christian, Victor, Robert, Stéphane** pour un travail aussi bien fait.

## NOUVEAU À LA BOUTIQUE

**Produits d'aloès et d'abeille**

- Produit de beauté, crème solaire
- Vitamines, minéraux, Multivitamine
- Gel d'aloès buvable
- Propolis, pollen, gelée royale

Forever Living

Suzanne McEwen Brouillet  
328 rue Principale, Saint-Donat  
819 424-3023

## Motoneigistes, attention: le redoux a nui à la solidité de la glace sur les cours d'eau

La Société de sauvetage recommande fortement aux motoneigistes, aux conducteurs de VTT et à la population générale d'éviter les cours d'eau gelés et d'emprunter les sentiers balisés de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec, et à passer seulement sur les cours d'eau si le sentier balisé vous amène à emprunter ce chemin.

Les conditions climatologiques vacillantes qui planent sur la province depuis le début du mois de janvier n'assurent aucunement la solidité de la glace sur les cours d'eau. La Société de sauvetage rappelle que lors de la saison de motoneiges 2004 - 2005, huit motoneigistes sont décédés par noyade et/ou hypothermie. Ceux-ci représentent près 20% des décès de motoneigistes lors de cette saison.

L'hivers, la condition de la glace est le principal facteur causant ces traumatismes. Dans 56% des cas, la glace était trop mince ou molle. Dans 11% des cas, il y avait un trou dans la glace. La présence de l'eau sur la glace représentent un autre 11%. Finalement dans 4% des cas, la glace était craquée ou brisée.

Comme dans bien des situations de noyade, ce sont les hommes téméraires qui sont les principales victimes soit près de 90%.

Au-delà des chiffres, il existe des précautions à prendre quant à l'épaisseur de la glace et des directives à suivre en situation d'urgence afin d'éviter ces accidents mortels.

### L'épaisseur de la glace

Plusieurs facteurs influencent l'épaisseur de la glace. Naturellement la température, l'eau gèle à partir de 0 C. Les variations de température produisent des couches de glace faible et la pluie ou le dégel rendent la glace poreuse et fragile.

De plus, une eau polluée gèle moins rapidement qu'une eau propre; l'eau salée gèle à une température plus basse que l'eau douce et les courants ainsi que la végétation très dense peuvent empêcher la formation d'une glace solide. La profondeur et la grandeur du plan d'eau influencent l'épaisseur de la glace et sa formation. Un plus petit plan d'eau gèle plus rapidement qu'un grand plan d'eau ouvert. Finalement, la neige qui en soi est un isolant peut cacher des indications de glace faible.

La température de l'eau située directement sous la glace oscille entre 0°C et 4°C. Lorsqu'un individu tombe dans l'eau glaciale, celui-ci se fatigue en moins de 10 minutes. Il perd le contrôle de ses muscles et éprouve de la difficulté à respirer. En peu de temps, celui-ci succombe au froid et il devient impossible de sortir de l'eau par ses propres moyens.

Pour la personne tombée à l'eau, il faut évidemment éviter la panique.

Tentez de briser la glace mince autour de vous.

Prenez appui aussi loin que possible sur la glace.

Glissez-vous vigoureusement hors de l'eau jusqu'à ce que vous soyez en position horizontale. Utilisez vos bras pour glisser sur la glace. Ne vous levez pas! Roulez ou rampez jusqu'à un endroit sûr.

Lorsque vous êtes certain de pouvoir marcher, rendez-vous près des gens afin que ceux-ci puissent s'occuper de vous et de vous réchauffer.

Si vous êtes témoin d'une telle situation, ne paniquez pas! Si vous êtes à proximité, éloignez-vous de la zone en roulant ou en rampant. Dites à la personne de rester calme et appelez de l'aide pour qu'une autre personne puisse appeler les services médicaux d'urgence sur le 9-1-1 (l'ambulance). Approchez-vous prudemment de la victime en rampant ou en roulant, donnez-lui les indications pour qu'elle puisse sortir de l'eau. Si cela est impossible tendez ou lancez un objet pour allonger votre portée. Lorsque la victime attrape cet objet, demandez-lui de se hisser hors de l'eau vigoureusement, tirez la personne hors de l'eau. La victime et vous roulez ou rampez jusqu'à un endroit sûr.

## Commission scolaire des Laurentides

### DEMANDE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2006-2007

Avis public est par le présent donné, que conformément aux dispositions de la Loi sur l'instruction publique (LRQ, chap. I-13-3 art. 518.1 et 523), la Commission scolaire des Laurentides procédera à l'admission et à l'inscription des élèves qui recevront l'enseignement en français dans ses écoles pour l'année scolaire 2006-2007. Ces demandes d'admission et d'inscription sont obligatoires et doivent être faites avant le **1er mars 2006**.

#### 1. ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE

a) L'enfant doit avoir cinq (5) ans avant le 1er octobre 2006.  
b) La demande doit se faire de la façon suivante: les parents doivent se présenter à l'école le plus près de leur résidence le 7, le 8 ou le 9 février entre 9h et 11h et entre 13h30 et 15h00 pour compléter le formulaire d'inscription et ils devront fournir l'original du document suivant:  
- certificat de naissance (grand format) émis par l'état civil  
c) une preuve de résidence sera exigée. (Compte de taxes, compte d'électricité, permis de conduire...)

Note: Secteur centre

**S'inscrivent à l'école Lionel-Groulx**, les élèves en provenance de:  
Sainte-Agathe-des-Monts > Secteur Fatima (seulement).  
Sainte-Agathe-Sud (avant annexion) > Sauf secteur situé le long de la Route 329.

**S'inscrivent à l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse**, les élèves en provenance de:  
Sainte-Agathe-des-Monts > Le sud de la rue Préfontaine incluant celle-ci.  
Sainte-Agathe-Sud (avant annexion) > Seulement le secteur situé le long de la Route 329.  
Saint-Adolphe-d'Howard > Sauf la partie du Chemin Gémont.  
Sainte-Agathe-Nord (avant annexion) > Seulement le secteur situé le long de la Route 329 sud (chemin Kinkora de ladite municipalité sur une distance de un (1) kilomètre qui devient «Chemin du lac Beauchamp» dans la Municipalité de St-Adolphe d'Howard).

**S'inscrivent à l'école Fleur-des-Neiges**, les élèves en provenance de:  
Sainte-Agathe-des-Monts > Secteur situé au nord de la rue Préfontaine excluant celle-ci.  
Sainte-Agathe-Nord (avant annexion) > Secteur rue Ste-Agathe à l'est de la route 117.  
Secteur Mont-Castor, Domaine Guindon, Chemin Renaud.  
Val-des-Lacs > Complet.  
Ivry sur le Lac > Tous les élèves.  
Lantier et Sainte-Lucie > Tous les élèves. Exception: Sainte-Lucie (Lac Swell).  
Saint-Faustin-Lac Carré > Secteur du lac Caribou seulement.

**S'inscrivent à l'école Saint-Jean-Baptiste**, les élèves en provenance de:  
Sainte-Lucie > Secteur du Lac Swell (10e, 20e, et 30e avenues seulement)  
Val-David et Val-Morin > Sauf le secteur Val-Royal.

**S'inscrivent à l'école Sainte-Bernadette et Notre-Dame-de-Lourdes**, les élèves en provenance de:  
Saint-Donat > Les limites territoriales de la municipalité de Saint-Donat.

#### DÉROGATION - ÂGE D'ADMISSION

Exceptionnellement, certains enfants nés entre le 1er octobre et le 31 décembre pourraient être admissibles.

Cette dérogation touche l'enfant particulièrement apte à débiter la maternelle ou la première année et dont le niveau de développement est tel qu'il subirait un préjudice réel et sérieux si l'on ne devançait pas son admission à l'école. Il doit s'agir d'un enfant qui se démarque de façon évidente de la moyenne sur chacun des plans: intellectuel, social, affectif et psychomoteur.

Il est à noter que les parents devront assumer les frais inhérents à l'évaluation psychologique de leur enfant.

S'adresser à la direction de l'école pour obtenir les informations pertinentes et se procurer le formulaire de demande de dérogation.

#### 2. INSCRIPTION DES ÉLÈVES FRÉQUENTANT DÉJÀ UNE ÉCOLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES LAURENTIDES

Tous les élèves apporteront un formulaire à leurs parents. Ceux-ci doivent le compléter, le signer et le retourner à l'école par leur enfant.

#### 3. INSCRIPTION DES ÉLÈVES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE OU DES INSTITUTIONS PRIVÉES

Les parents se présentent à l'école le plus près de leur résidence avec les documents suivants: acte de naissance, bulletins scolaires et relevés de notes (s'il y a lieu), une preuve de résidence (compte de taxes, compte d'électricité, permis de conduire...).

#### 4. TRANSFERT LINGUISTIQUE (LOI 101)

Pour toute demande pour recevoir l'enseignement en anglais, s'adresser à l'école anglaise qui dessert le lieu de résidence de l'élève.

DONNÉ à Sainte-Agathe-des-Monts, ce 9e jour de janvier 2006.

André Bouchard  
Directeur général adjoint

13, rue St-Antoine, Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2C3  
(819) 326-0333, poste 219

### Épaisseur de glace minimum recommandée pour une glace neuve et transparente.

Il y a toujours un risque avec la glace. Assurez-vous de percer des trous d'évaluation à divers endroits.

7 cm (3") ou moins  
Ne vous y aventurez pas!

10 cm (4")  
pêche sur glace, marcher, ski de fond, patiner

12 cm (5")  
véhicule motoneige ou VTT

20-30 cm (8-12")  
un véhicule automobile ou camion léger

30-38 cm (12-15")  
un véhicule un camion de poids moyen

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE™  
Les experts en surveillance aquatique

Secrétariat au loisir et au sport Québec

Éthas Véhicules  
La modération a bien meilleur goût.

## ASSEMBLÉE SPÉCIALE

# Dépôt du budget année 2006

## Date : 30 JANVIER à la salle communautaire @ 19h30

AVIS PUBLIC